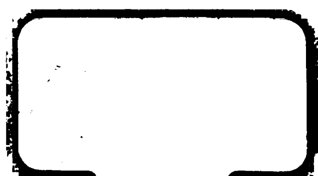


LETTRE

A M. JOUY,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

Sur un article satirique de sa Biographie des Contemporains, et sur les inconvéniens d'écrire l'histoire sans la savoir.

Henri

PAR M. DECREMPS.

Pulchrum est vituperari ab incarceratis et injuriæ (causâ), damnatis.

Il est honorable d'être blâmé par ceux qui ont été incarcérés et condamnés pour cause d'injures.



PARIS.

CARILIAN-GOEURY, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 41;

Mme Ve DESRAY, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, n° 4.

=

1825.

Se trouve également :

Chez
- MM. Treutel et Vürtz, Libraires, rue de Bourbon, n° 17.
- MM. Rey et Gravier, Libraires, quai des Augustins, n° 55.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
RUE DU CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 4.

AVERTISSEMENT.

Je crois devoir insérer ici quelques observations que j'ai omises ou mal développées dans l'apologie que je présente au public.

1°. On trouvera peut-être que je me défends un peu brusquement contre les attaques de M. Jouy, et que je suis trop sévère envers un homme qui, à cause de ses talens supérieurs, mérite, dit-on, les plus grands égards : c'est-à-dire, que, pour ménager sa sensibilité, je devrais imposer silence à la mienne et prendre le masque d'une doucereuse hypocrisie, en renonçant à cette antique franchise qui cache quelquefois un bon cœur. Si je me montre sévère, c'est beaucoup moins par un reste de rancune que par un sentiment d'humanité. Je voudrais, s'il était possible, qu'une punition sagement appliquée devînt utile non-seulement au délinquant, mais encore à ceux qui seraient tentés de l'imiter, en leur inspirant la crainte salutaire d'une juste réprimande (1).

Cependant si M. Jouy était un homme vulgaire, j'avoue que je ne me serais pas donné

(1) *Cavendum est, ne ex impunitate delictorum, detur occasio delinquendi.* Leg. 20, *Cod.* de Furt.

la peine de lui répondre, et je ne lui aurais opposé que le silence du mépris. Dans ce cas la satire aurait été nulle par la nullité de l'auteur; mais M. Jouy est un écrivain célèbre, et les échos dont il s'est entouré le proclament comme illustre : sous ce point de vue il peut faire beaucoup de mal.

Plus l'offenseur est grand et plus grande est l'offense.

CORN.

En effet, sa réputation est telle que certains lecteurs ont pu l'en croire sur sa parole, et par ce moyen j'ai pu perdre leur estime pour moi très-précieuse. Il n'est pas en son pouvoir de réparer le mal qu'il m'a fait; parce que, selon Tite-Live, *le tort qu'on fait à la réputation est trop grand pour qu'on puisse l'estimer* (1). On ne doit donc pas trouver mauvais que je me défende avec une certaine énergie : c'est la seule manière que je puisse employer, parce que je n'ai pas, comme mes adversaires, l'adresse de parer les coups de fouet avec la batte d'Arlequin. S'il arrive donc qu'à mon tour je fasse une blessure, c'est bien la faute des aggresseurs, qui, d'ailleurs, ont été plus maltraités par d'autres que par moi.

---

(1) *Famæ damna majora quàm quæ æstimari possint.* TITE-LIVE.

Voici ce qu'on a dit d'eux :

« Pourquoi laisserait-on courir, quand on
» peut l'arrêter, une œuvre de mensonge, de
» perfidie et d'iniquité, dirigée par les écri-
» vains les plus pervers de notre siècle? Il se-
» rait d'autant plus important de réprimer
» ces libellistes, qu'ils ont déjà donné bien
» souvent des preuves d'une audace qui ne
» respecte rien. » (Pages 215 et 217 des *Ermites en prison*, tome II.)

Voilà ce qu'on dit d'eux, et j'en dis un peu moins.

2°. On me dira peut-être que le paragraphe satirique dont je me plains n'est pas de la composition de M. Jouy ; on ajoutera que le grand homme ne s'amuse point à ces bagatelles, et qu'il en est tout au plus le prête-nom ; mais dans le préambule de ma défense je donne une réponse complète à cette objection, et j'y prouve suffisamment qu'en mettant son nom à la tête de l'ouvrage, M. Jouy s'est rendu caution pour ses collaborateurs anonymes. Il fit d'abord une grande faute en entreprenant une biographie où on s'avise de juger à tort et à travers plus de douze mille contemporains ; il en a fait une autre bien lourde en marquant du sceau de son approbation un récit infidèle qui tend à me désho-

norer. Or, aux yeux de la loi, une seule de ces fautes équivaut à la mauvaise intention (1).

3°. On pourra me répliquer que les auteurs de la *Biographie des Contemporains* n'ont jamais eu l'intention de nuire à qui que ce soit, puisqu'ils ont déclaré qu'ils étaient disposés à corriger leurs erreurs et à redresser les torts qu'on leur ferait apercevoir. Mais c'est ici un raffinement de ruse et de malice, parce que, d'après Syrus, *feindre de la bonté quand on est méchant, c'est mettre le comble à la méchanceté* (2). Quoi! vous me percez le cœur, et il faut que je vous excuse, parce que vous me promettez d'y appliquer un remède! Vous versez sur moi votre venin, et je n'ai pas à me plaindre parce que vous m'annoncez un antidote qui en détruira, selon vous, les dangereux effets, lorsque je vous en ferai la très-humble demande! Mais si je ne sens mon mal que lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier, à quoi me servent vos perfides promesses?

---

(1) *Lata culpa dolo æquiparatur.* Leg. *quod Nerva* Digestis. *Depositi.*

(2) *Malus ubi bonum se simulat tunc pessimus est*
Bonitatis verba imitari, major est malitia.
Syrus.

Vous me vilipendez depuis trois ans; je ne connais votre satire que depuis trois jours, et lorsque vous m'avez privé à mon insu de l'estime de mes amis, il faut que j'excuse votre erreur, à cause, dites-vous, de vos bonnes intentions! N'en dites pas davantage, je vous connais à fond; adressez-vous à d'autres pour faire parade de vos vertus factices;

Ad populum phaleras; ego te intus et in cute novi.
PERSE.

4°. Vous me direz peut-être que j'aurais dû réclamer plus tôt; cela signifie que j'aurais dû lire assidument vos petites brochures pour savoir l'heure et le moment où il vous a plu de me maltraiter, et pour faire ma réclamation en temps utile. Vous me croyez donc obligé de lire toutes vos rapsodies; mais dans ce cas, et s'il y avait beaucoup de biographes comme vous, il faudrait, par une lecture continuelle, se tenir assidument aux aguets contre les injures, et cette extrême vigilance ne suffirait même pas pour se garantir des insultes biographiques.

5°. Il est probable que vos amis vont me déclarer méchant et réfractaire, parce que je n'ai pas voulu me laisser mordre sans crier. Je répondrai à leurs nouvelles attaques dans

six mois, si je suis en vie; mais, dans le cas contraire, j'espère que leur conscience leur dira :

.... Faut-il que notre bras
Vienne ici l'outrager même après son trépas! (1).

J'espère qu'alors ils me rendront justice; ils apprendront peut-être avec plaisir que dans le temps où je jouissais d'une certaine prépondérance je n'ai empêché personne de dormir, et qu'en suivant les bons exemples,

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Enfin, ils pourront dire, s'ils veulent absolument parler de moi, que j'ai eu maintes occasions de faire honnêtement une grande fortune, que je n'ai jamais eu une position assez brillante pour exciter l'envie, et que j'ai su préférer une heureuse médiocrité, *auream mediocritatem*, *etc.* Mais ils feraient beaucoup mieux de se taire sur mon compte et d'observer que leurs satires, leurs éloges et leurs personnes viendront bientôt se confondre avec moi dans le fleuve d'oubli :

Discite justitiam moniti.

---

(1) *Quid miserum laceras?..... jam parce sepulto.*
VIRGILE.

LETTRE

A M. JOUY, MEMBRE DE L'INSTITUT.

MONSIEUR,

JE ne sais sur quel fondement on a voulu vous considérer comme héritier de la plume de Steel et d'Addisson; j'ai lu leurs ouvrages et je peux assurer que, loin de vous adopter pour leur successeur, ils ne vous auraient même pas admis comme collaborateur dans leur société. En effet, quelle sympathie pourrait-on supposer entre vous et ces estimables écrivains? Ils ont toujours encouragé les vertus modestes, et vous n'encensez souvent que le vice orgueilleux; ils ont reçu des éloges, et vous subissez des condamnations; leurs écrits tendent à adoucir les mœurs, et les vôtres ne semblent destinés qu'à aigrir les esprits; ils se bornent à censurer prudemment les vices, et vous portez l'audace jusqu'à critiquer amèrement les personnes : ils pourraient dire comme Crébillon:

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume;

mais vous, Monsieur, vous écrivez d'après une maxime différente :

...... Le style n'y fait rien;
Pourvu qu'il soit méchant, il sera toujours bien.

GRESSET, *le Méchant*, com.

Priver un homme de l'estime dont il jouit, c'est à leurs yeux un grand crime, et pour vous ce n'est qu'un amusement; mais de pareils divertissemens ne sont pas du goût de tout le monde; il est des lecteurs assez sages pour avoir également en horreur le meurtre et le sarcasme. La personne offensée peut vous rappeler ce que les grenouilles de la fable disaient aux petits garçons qui leur jetaient des pierres: *Enfans, quoique ce ne soit ici pour vous qu'un badinage, savez-vous bien qu'il y va de notre vie?*

Si on eût présenté au sage moraliste Addisson un article biographique pareil à celui dont je me plains, voici ce que l'écrivain anglais aurait répondu au misérable auteur de cette diatribe (1).

« Il n'y a rien de plus lâche et de plus indigne » que de porter des coups mortels à la réputation » d'un homme. Les écrits satiriques ressemblent à » des dards empoisonnés qui ne font pas seulement » une blessure mais qui la rendent incurable. C'est » pour cela que j'ai le cœur navré toutes les fois que » je vois un esprit malin accompagné d'une humeur » agréable et badine. Un esprit cruel et barbare n'est » jamais plus satisfait que lorsqu'il afflige un particulier ou qu'il excite la division entre les plus » proches parens, et qu'il expose des familles en-

(1) *There is nothing that more betrays a base ungenerous spirit, than the giving of secret stabs to a man's reputation. Lampoons and satires, that are written with wit and spirit are like poisoned darts, which not only inflict a wound, but make it incurable. For this reason, etc., etc.*

» tières à la risée du public...... Si avec de l'es-
» prit et de la malignité un homme est d'ailleurs
» vicieux, c'est une des créatures les plus malfai-
» santes qu'il puisse y avoir dans la société civile;
» ses traits satiriques tomberont alors sur ceux qui
» devraient en être le plus à l'abri. Ce qui est digne
» de louange deviendra le sujet de ses railleries et
» de son badinage. Il est impossible de supporter
» les maux qui viennent de ces flèches lancées dans
» les ténèbres....... Combien y a-t-il d'hommes
» qui aimeraient mieux perdre une grosse somme
» d'argent ou la vie même, que d'être mis en butte
» à la raillerie et de passer pour infâmes! Il est cer-
» tain que dans ce cas on ne doit pas mesurer l'in-
» jure par l'idée de celui qui la fait, mais par l'idée
» de celui qui la reçoit...... Je ne me fierai ja-
» mais à un homme qui serait capable de lancer de
» ces traits envenimés, et je ne doute pas qu'il n'at-
» taquât le corps ou les biens de la personne dont
» il noircit ainsi la réputation, s'il pouvait le faire
» avec la même sûreté...... Le talent de tourner
» les hommes en ridicule est la marque d'un petit
» génie sans honneur et sans élévation. Il y a d'ad-
» mirables bouffons qui, sans être parés de la moin-
» dre vertu, badinent sur les défauts d'autrui; ces
» hommes pleins de malice gagnent souvent de la
» réputation dans l'esprit du vulgaire, et ils s'élè-
» vent pour quelques instans au-dessus des personnes
» d'un caractère infiniment plus louable. »

Spectat., discours 17 et 29.

Je vois avec peine qu'au lieu de pratiquer les sages maximes de l'auteur anglais, vous avez suivi la route de l'orgueil en vous déclarant sage par excellence, et en vous montrant comme bel esprit aux dépens d'autrui. Fier de votre double réputation, vous avez voulu vous divertir aux dépens de ceux qui n'en ont qu'une *pure et simple,* et en cela vous avez mal suivi les leçons de votre maître; vous montrez à son égard la plus grande antipathie, et quand même Addisson aurait fait un testament en votre faveur pour vous léguer son meilleur bien, ses intentions bienfaisantes, vous n'auriez pas eu les qualités nécessaires pour hériter de sa plume et de ses vertus. Justinien semble avoir prévu ce cas particulier dans une loi qui déclare indigne de la succession tout homme qui commet des hostilités envers le testateur, etc. (1).

Vous me demanderez sans doute pourquoi, me croyant maltraité dans vos écrits, j'adresse ma réclamation à vous, Monsieur, plutôt qu'à un de vos associés. Je réponds qu'un de vos collaborateurs ayant reçu dernièrement une plainte grave sur un article virulent de votre ouvrage, se contenta de dire pour se disculper : *ce n'est pas moi qui en suis l'auteur, c'en est un autre;* alors le plaignant ne sut plus à qui s'adresser, et la querelle fut ainsi terminée; mais une pareille raison ne suffirait pas pour me satisfaire,

---

(1) *Relicta quibusdam successoribus auferuntur tamquam indignis, iis qui inimicitias capitales cum defuncto exercuerunt.* Digestis, *De his quæ ut indignis, etc.*

et je ne peux pas être aussi facilement éconduit. Attaqué par des flibustiers, je n'excuserai pas le capitaine de ces corsaires, sous prétexte que c'est son ami ou son subordonné qui a fait feu sur moi. Peu m'importe de connaître le nom de l'auteur qui m'a outragé. Je sais que l'ouvrage satirique dont je me plains a été mis au jour par de prétendus historiens que vous avez réunis en société et dont plusieurs sont anonymes. Ne sachant pas quel est celui qui m'a offensé, je dois naturellement adresser ma défense au fondateur de la société malfaisante. C'est vous, Monsieur, qui, comme académicien et comme chef de cette compagnie, lui avez procuré un commencement de lustre et de crédit; c'est vous qui auriez pu écarter les coupables en leur disant : *retirez-vous de moi, vous tous qui faites métier d'iniquité* (1). Cicéron considère comme complice d'une injure tout homme qui, pouvant s'y opposer, n'y met aucun obstacle (2). Il est d'ailleurs une maxime de jurisprudence d'après laquelle vous êtes aussi répréhensible que si vous étiez vous-même l'auteur de la calomnie, et la loi ne met aucune différence entre celui qui fait le mal et celui qui le fait faire (3). Enfin, il s'agit d'une fabrique de libelles diffama-

---

(1) *Discedite a me omnes qui operamini iniquitatem.* S. Luc, S. Math.

(2) *In vitio est qui non obsistit, si potest, injuriæ.* Cicer., *de Officiis.*

(3) *Paria sunt facere per alium aut facere per se ipsum.* De Reg. juris, in 6°.

toires ; c'est une vraie manufacture de produits vénéneux. Les associés qui la dirigent sont solidairement responsables les uns pour les autres ; ils ont mis en commun leur méchanceté, et chacun d'eux peut être pris à partie pour m'avoir jeté la pierre (1).

Vos écrits tant vantés par vos prôneurs n'ont guère fixé mon attention, parce que je m'occupe fort peu de cette littérature légère et frivole qui fait vos délices (*musas colimus severiores*) ; mais si je peux juger de l'ensemble d'après l'article qui me concerne dans votre prétendue *Biographie des Contemporains,* je peux assurer sans crainte d'erreur qu'il y a plus de vérité et d'instruction réelle dans vingt pages de Plutarque ou de Cornélius-Népos que dans vos quinze ou vingt volumes.

Vous ne craignez pas de disserter sur des sujets qui vous sont totalement inconnus, et l'on dirait que c'est pour faire parade d'ignorance que vous racontez mon histoire. Je dois certainement la savoir un peu mieux que vous, et j'avoue sincèrement que je n'ai pas vécu soixante-dix-neuf ans sans commettre bien des erreurs ; mais j'ai souvent tâché de les réparer, et mon histoire, si je l'écrivais, serait une ample réfutation de vos petites épigrammes.

On y apprendrait que j'ai fait quelque bien à mes semblables ; on y verrait que j'ai fait avec succès

---

(1) *Si plures in eodem cœnaculo habitent unde quid dejectum est, ita ut difficulter sciri possit quisnam dejecerit, in quemvis dirigi potest actio et quidem in solidum.* Leg. 1 Digestis, *De his qui dejecerint vel effuderint.*

vingt-quatre voyages hors de France, et que ces voyages, prolongés pendant trente ans, m'ont procuré des aventures plus instructives que toutes les fictions dont vous voudriez amuser vos lecteurs ; on y verrait que j'ai eu l'honneur d'être admis dans les sociétés les plus respectables, et que les personnages les plus distingués dans divers pays et chez huit nations différentes m'ont honoré de leur bienveillance, de sorte que l'estime particulière de M. Jouy n'est pas absolument nécessaire à mon bonheur.

Mais l'histoire serait longue, et j'ai peu de temps à vivre. Je vais en conséquence réduire mon apologie aux quatre articles suivans. Le premier ne sera que le récit abrégé des faits qui ont donné lieu à votre satire. Dans la seconde partie, je tâcherai de prouver qu'en fait de véracité historique vous ne jouissez pas de la plus grande réputation ; je démontrerai par là que votre simple affirmation ne suffit pas pour faire croire au public que je suis un de ces êtres méprisables dont on peut se moquer impunément. Je mettrai à nu votre vanité calomniatrice, et il sera facile de voir que vous avez manqué votre but lorsque vous avez noirci vos contemporains pour vous montrer vous-même plus brillant. La troisième partie sera particulièrement employée à repousser les divers traits satiriques lancés contre moi. J'y prouverai que votre diatribe porte à faux, que vous avez écrit mon histoire sans la savoir, et que vous pouvez dire comme l'abbé de Choisi : *maintenant que j'ai fait imprimer l'histoire, je vais l'étudier.* Enfin la qua-

trième partie contiendra un grand nombre de pièces justificatives : ce sont des extraits de divers journeaux, des lettres de plusieurs personnages très-distingués, des actes authentiques notariés et duement légalisés. J'ose assurer, Monsieur, que si vous eussiez eu de pareilles pièces en votre faveur quand vous fûtes accusé de calomnie, les sages qui vous ont jugé ne vous auraient pas condamné à une retraite forcée de trente jours.

PREMIÈRE PARTIE.

Précis des faits qui ont donné lieu à la satire contre moi.

LORSQUE, par le conseil de l'astronome Lalande et de quelques autres savans, je publiai mon premier volume sous le titre modeste de *Magie blanche dévoilée*, le censeur royal Montucla, après avoir approuvé mon manuscrit, voulut bien me féliciter sur le cadre que j'avais adopté et sur la manière dont j'avais su le remplir. Ce mathématicien était connaisseur et amateur du sujet que j'avais traité; il avait même fait imprimer, avec des changemens et de nombreuses additions, les anciennes *Récréations physiques d'Ozanam*; il m'augura des succès considérables en disant que je rendais un service réel aux sciences. Vous allez, disait-il, réprimer l'audace de ces saltimbanques qui, se disant initiés dans les secrets d'une physique occulte et transcendante, se glorifient insolemment de leur faux savoir, et voudraient verser le mépris sur les vrais savans.

Tandis que ce célèbre géomètre me présageait ainsi le plus heureux avenir, un homme de lettres (Luneau de Bois-Germain) me conseillait de préparer des paratonnerres contre l'orage dont j'étais menacé. Il est bien vrai, me disait Luneau, que des ouvrages comme le vôtre auraient jadis empêché le parlement

de Dôle de condamner un homme au feu pour avoir pris la figure d'un loup-garou. Il est à présumer que si de pareils ouvrages eussent été bien connus au 17[e] siècle, on n'aurait pas osé brûler Urbain Grandier, curé de Loudun, pour avoir ensorcelé tout un couvent de religieuses. Observez cependant qu'on ne peut pas combattre sans danger les préjugés populaires; vous ne pourrez pas dissiper impunément les ténèbres de l'ignorance; vous devez donc vous attendre à recevoir un jour plus d'injures que de louanges. Les soi-disans physiciens jetteront les hauts cris contre vous; mais *les plus grandes insultes vous seront faites par les charlatans de la littérature.*

Cette prédiction fut bientôt accomplie; l'*Année littéraire* me prodigua des éloges, et l'abbé Aubert fit mieux, en m'accordant son approbation simple et motivée; le *Journal encyclopédique* en fit autant; mais d'une autre part les injures commencèrent à pleuvoir sur moi. Un charlatan fit en public une expérience dont il donna l'explication à sa manière, et comme, pour produire le même effet, j'avais indiqué un moyen plus court et plus facile, il lui plut de conclure de ma prétendue erreur que mon ouvrage était un tissu de rêveries. Il fut aussitôt applaudi par ses nombreux partisans payés d'avance, et par quelques amateurs du merveilleux dont j'exprime l'opinion par le distique suivant:

La Nature inconnue à Newton, à Descartes,
Ne montre qu'aux jongleurs le vrai dessous des cartes.

Un de mes amis, témoin de l'effronterie avec laquelle on prétendait me réfuter, crut devoir répondre pour moi en mon absence, et il fut aussitôt maltraité par les compères du batteleur. Le lendemain, une feuille publique annonça ma prétendue défaite comme un fait positif; on ne manqua pas de dire que j'avais été personnellement maltraité, et les propagateurs de cette fausse nouvelle feignirent de croire qu'on m'avait rendu justice : cependant ils savaient fort bien qu'un charlatan peut, aussi bien qu'un auteur dramatique, former une cabale et solder des écrivains mercenaires pour soutenir un mensonge.

M. Montucla, que je consultai dans cette occasion, m'écrivit de Versailles, que par cette nouvelle imposture, les joueurs de gobelets n'avaient fait que leur métier; il m'assura que j'aurais toujours pour moi les lecteurs raisonnables. « Laissez, me disait-il, » laissez crier les admirateurs de la baguette divina- » toire et des automates qui jouent aux échecs; per- » mettez que la crédulité s'amuse encore pendant » quelque temps des miroirs magnétiques, des pou- » pées parlantes, des pendules sympathiques et des » femmes invisibles. Partout où il y a d'habiles » charlatans les dupes fourmillent, et, d'après une » nouvelle annonce que je viens de lire, bien des » personnes croiront à Paris, pendant quelques se- » maines, qu'on peut glisser sur l'eau liquide avec » des sabots élastiques comme on glisse avec des pa- » tins sur la glace. Gardez-vous surtout de vous » compromettre par une réponse prompte et directe;

» vous ferez mieux, je crois, de différer votre dé-
» fense jusqu'à la publication d'un volume supplé-
» mentaire. »

Je suivis cet avis, et ce ne fut qu'un an plus tard que je publiai mon second volume, dans lequel je donnai douze réponses à la mince objection qui m'avait été proposée.

Dans des temps postérieurs, je publiai d'autres brochures dont une seule, relative à la révolution, et imprimée sous le régime de la terreur, me fut despotiquement commandée par un comité révolutionnaire. (J'expliquerai plus bas la cause et les effets de cette production qui, mal comprise, me fit d'abord quelques ennemis; mais qui, en me sauvant la vie, procura ensuite le salut à beaucoup d'autres.)

Depuis cette époque, j'ai eu le bonheur de vivre à l'abri de la satire, et de passer ainsi trente années d'une longue vie qui serait assez honorable, si le monde un peu plus juste accordait aux êtres bienfaisans une légère portion de cette estime qu'on prodigue volontiers aux destructeurs et aux calomniateurs de l'espèce humaine.

Je me félicitais d'avoir fait quelque bien sans être aperçu, et j'espérais de terminer mes jours dans une heureuse obscurité, lorsque de prétendus beaux esprits se sont empressés de me rapeler que le plus grand ennemi de l'homme c'est l'homme (1).

---

(1) Ανθρωπος ανθρωπου λυκος, *homo homini lupus*. Plaute.

J'apprends que des écrivains de diverses sectes politiques se sont pour ainsi dire coalisés pour publier contre moi des diatribes et des pasquinades. C'est beaucoup moins à mes faibles écrits qu'à ma conduite très-modérée que je dois attribuer la haine ou le mépris dont ils m'honorent.

Le milieu que j'ai pris entre deux faux systèmes
M'attire les brocards des deux partis extrêmes.

J'ai lieu de croire que ces Arétins subalternes appartiennent à cette classe de pirates littéraires qui vivent de scandale et qui s'excusent en disant comme Desfontaines :

Par la guerre offensive Alger gagne son pain ;
Par la paix générale Alger mourrait de faim.

Ils savent qu'on réussit aisément à tromper une portion du public, parce qu'il y a des lecteurs indolens qui adoptent sans examen les jugemens tout faits ; d'ailleurs, *les discours malins et calomnieux sont toujours reçus avec avidité* (1).

Je suis donc dans la triste nécessité de faire mon apologie, sans quoi mes amis pourraient croire, d'après mon silence, que j'acquiesce à l'accusation et que je suis incapable de la réfuter.

Ma justification sera facile, et je n'aurai qu'à citer des faits notoires pour y appliquer des maximes extraites des auteurs les plus sages et les plus respec-

---

(1) *Obtrectatio ac livor pronis auribus accipiuntur*. TACITE,

tables, Ces faits et ces maximes formeront les prémisses de divers raisonnemens dont les conclusions exprimées ou sous-entendues serviront à ma défense. Par ce moyen, mes adversaires ne pourront me répliquer qu'en niant des faits avérés, ou en refusant d'admettre les principes de la plus saine morale. Je leur opposerai les sages décisions d'un philosophe comme Sénèque, d'un orateur comme Cicéron, d'un moraliste comme Phèdre, d'un législateur comme Justinien et d'un sage comme Salomon. Mes nombreuses citations ne sont pas, comme on pourrait le croire, destinées à faire parade d'une vaine érudition; c'est au contraire par modestie que je vais en faire usage : nécessairement circonspect et peu habitué au style polémique, je dois m'appuyer des meilleures autorités, parce que je ne veux pas, comme vous, avancer des paradoxes et exiger qu'on me croie sur parole.

SECONDE PARTIE.

M. Jouy n'est pas une autorité suffisante pour m'exposer au mépris de mes contemporains, sur une simple affirmation de sa part, etc.

Il y a, Monsieur, une grande différence entre vous et moi; je n'ai pas étudié pendant soixante-dix ans sans m'apercevoir de mon ignorance, et sans admettre un doute méthodique sur bien des objets qui vous paraissent évidens. Plus heureux que moi, vous parlez avec assurance; vous êtes naturellement affirmatif, et, sans avoir deviné le principe des hautes sciences comme Pascal et comme le paysan Anich, vous avez au moins le précieux avantage de n'admettre aucun doute. Je ne fais pas cette observation pour vous appliquer exactement le proverbe italien : *Chi non sa niente non dubita di niente,* QUI NE SAIT RIEN NE DOUTE DE RIEN; mais je crois pouvoir sans injustice vous rappeler ce que dit le sage Philon : *Celui qui est expert dans l'art du caquetage ne peut avoir que des connaissances bien superficielles* (1).

(1) *Qui callet artem loquitandi nullam habet disciplinam recognitam.*

Je dois avouer que, pour ma défense complète, j'ai plusieurs dégoûts à éprouver. Le premier, c'est la nécessité de rejeter sur mes adversaires tout le mépris qu'ils ont voulu verser sur moi; c'est de les dépouiller du clinquant dont ils s'étaient revêtus pour éblouir le monde. Le second désagrément consiste à citer, pour neutraliser les sarcasmes, un certain nombre de faits qui me font grand honneur. Je sais qu'en général et dans les cas ordinaires c'est par un effet de la fierté la plus offensante qu'on fait soi-même son propre éloge; mais ayant su me taire pendant vingt ans sur ces faits honorables, je peux bien, quand on m'attaque, rompre le silence à mon corps défendant.

La bonne réputation est un devoir (1).

La plus grande peine que j'essuie en plaidant ma cause, c'est, Monsieur, de vous trouver en mauvaise compagnie parmi mes adversaires, vous qui êtes membre d'un corps respectable et qui fûtes jadis si brillant d'atticisme et d'urbanité. Oh! que vous avez dégénéré! (*Quantum mutatus ab illo.*) Par égard pour l'Institut et pour plusieurs de vos collègues qui m'ont honoré d'une estime particulière, je tâcherai de me contenir dans les limites d'une défense légitime; mais je ne montrerai pas assez d'indulgence pour vous encourager à renouveler vos attaques. A vos froids quolibets j'opposerai un peu de bon sens, et en parlant de vous et de vos con-

(1) *Curam habe de bono nomine, etc.* Eccli, 41, 15.

confrères en satire, je tâcherai de ne *rien déguiser et de ne rien noircir par malice.*

Nothing extenuate nor set down ought in malice.
Shakespear.

Cependant si, contre mes intentions, il arrive que j'outrepasse les bornes de la modération, veuillez bien vous rappeler que, selon Saint-Évremont, il faut par provision donner tort au provocateur, et que, selon Voltaire, les aggresseurs en tout genre ont tort devant Dieu et devant les hommes.

Vos flatteurs et vos amis assureront que je ne peux me défendre avec avantage contre un grand écrivain que leurs éloges ont rendu si célèbre et auquel ils ont fait une réputation colossale. Ils diront que vos talens extraordinaires vous ont déjà placé au-dessus de mes reproches et au rang des plus grands hommes. Ils paraissent disposés à faire votre apothéose, et vous ne montrez pas une grande répugnance pour un triomphe si glorieux, puisque, dans votre dernièr prospectus, vous voulez bien nous apprendre que vos ouvrages ont eu les succès les plus éclatans. Je ne prétends vous disputer aucun genre de mérite; mais comme les grandes prétentions sont toujours un peu suspectes, je ne peux vous approuver que moyennant certaines restrictions dictées par la prudence : c'est pourquoi, si vous êtes un grand homme, je dirai avec Chénier, mais en général, sans vous en faire l'application,

Les grands hommes souvent furent de grands fléaux.
Nathan-le-Sage, act. II.

Si on proclame votre sagesse comme celle de Bias et de Solon, je dirai avec Voltaire et Sénèque :

..........Le plus sage, en sa vie,
A quelquefois ses accès de folie (1).

Nanine, act. II.

Enfin, si vous connaissez l'art sublime de briller dans les salons, je dirai avec Gresset :

J'ai rencontré souvent de ces gens à bons mots,
De ces hommes charmans qui n'étaient que des sots.

Le Méchant, act. IV.

Je vais vous dire ici toute ma pensée : fussiez-vous brave comme Alexandre, judicieux comme Horace et savant comme Newton, je ne pourrais que blamer les défauts qui vous seraient communs avec ces illustres personnages.

Alexandre ne fit pas un acte de bravoure quand il tua Clytus, et vous, Monsieur, si vous êtes brave, ce n'est pas lorsque vous distillez votre fiel sur vos contemporains ;

Votre langue est féconde en traits spirituels
Qui sont toujours piquans et quelquefois mortels.

Horace composa une page horriblement indécente ; mais il fut licencieux sans être directement méchant.

S'il s'endort une fois c'est par inadvertance ;
Mais vous choquez souvent par votre malveillance.

---

(1) *Nullum magnum ingenium sine mixturâ dementiæ*. Sénèque.

Enfin Newton commenta l'Apocalypse sans le comprendre, comme vous avez écrit mon histoire sans la savoir; mais il y a une petite différence entre vous et le philosophe anglais.

La faute de Newton est le sommeil d'un sage,
La vôtre est d'un Zoïle un malin persifflage.

On m'assure que, pour me livrer bataille, vous avez sous vos ordres un grand nombre de partisans, et que, pour être vainqueur, vous comptez beaucoup plus sur la force que sur la justice. Fondateur de journaux et entouré de prôneurs, vous avez, dit-on, pour vous les cent trompettes de la renommée, et l'on fera tant de bruit que le cri de l'innocence réussira difficilement à se faire entendre. Vous avez un millier de correspondans qui, disséminés dans toute l'Europe, sont disposés à vous préconiser en partageant vos profits : c'est une armée de géants contre un pygmée. Les drapeaux qu'on déploie contre moi sont d'autant plus effrayans que je crois y voir en peinture quatre langues de vipère avec les quatre inscriptions suivantes :

1re *Inscription.*

Philanthrope isolé ta vertu n'est qu'un ombre
Et tu respecteras le vice d'un grand nombre (1).

---

(1) *Multorum obtrectatio devincit unius virtutem.* Corn. Nep.

2e *Inscription.*

.... La langue envenimée
Blesse plus fortement qu'une lame affilée (1).

3e *Inscription.*

Pour avoir notre estime abjure la raison,
Et fais-nous quelque exploit digne de la prison (2).

4e *Inscription.*

Par un bon coup de fouet on te meurtrit le dos;
Mais par un coup de langue on te brise les os (3).

Muni de cette artillerie menaçante vous criez d'un air triomphant : *qui est-ce qui osera me résister?* Je réponds que c'est moi, et puisque vous ne connaissez que la loi du plus fort, je vous opposerai la force de la chose jugée, la force de la vérité et de l'évidence. Je n'ai pas à ma disposition la tête de Méduse pour pétrifier mes adversaires, mais je peux y suppléer par des paroles magiques, et quand elles seront prononcées ils seront stupéfaits et couverts de confusion. Je dirai au public qu'en fait de véracité les prétendus historiens ont été pris en flagrant délit, et qu'ils n'auraient aucun droit à notre confiance

(1) *Mas hiere mala palabra que espada affilada.* Proverb. esp.

(2) *Aude aliquid....... carcere dignum,*
Si vis esse aliquis. JUVÉNAL.

(3) *Flagelli plaga livorem facit, plaga autem linguæ comminuet ossa.* Eccli., XXVIII, 21.

quand même, par hasard, ils diraient quelquefois la vérité.

Quand elle sort d'une bouche trompeuse,
La vérité semble toujours douteuse (1).

J'observerai que les beaux parleurs ont été condamnés pour avoir mal parlé; et que, par leur industrie, ils auraient gagné beaucoup d'argent dans l'espace d'une année, s'ils n'eussent été mis en prison au bout de six mois. J'ajouterai que ces grands biographes, après avoir promis une histoire impartiale, n'ont donné au public que de plates flagorneries mêlées de satires mordantes. J'observerai qu'un Espagnol leur exprimerait son grand mécontentement en disant: *Aviendo pregonado vino, venden vinagre.* APRÈS AVOIR ANNONCÉ POMPEUSEMENT DU VIN, ILS NE VENDENT QUE DU VINAIGRE. Enfin je remarquerai que ces messieurs ont pris d'abord le surnom d'Ermites pour donner à entendre qu'ils étaient bonnes gens et parfaitement inoffensifs. On crut en effet qu'ils avaient renoncé aux vils intérêts de ce monde pour s'occuper d'une morale sublime; mais on fut détrompé quand on découvrit que leur principale occupation consistait à semer la zizanie parmi les amis, et à porter le désespoir dans le sein des familles. Ils en furent punis. *Les jugemens sont*

(1) *Quicunque turpi fraude semel innotuit, etiam*
Si verum dicit amittit fidem.

PHÈDRE.

Mendaci ne verum quidem dicenti credere solemus. CICÉRON.

préparés pour les moqueurs et les grands coups pour le dos des insensés (1). Incarcérés pour avoir dit du mal d'autrui, ils passèrent le temps de leur captivité à dire du bien d'eux-mêmes; ils composèrent leur apologie, qui fut intitulée : *les Ermites en prison*. Dans cet ouvrage assez remarquable, ils affectent une certaine gaîté qui n'est au fond qu'une espèce de rire sardonique. *Est-il de vrais plaisirs pour un cœur qui se sent coupable* (2)? Ils y ont inséré divers raisonnemens dont voici un exemple : *Socrate fut mis en prison comme nous : donc nous sommes innocens comme lui.* Sur quoi on a su observer que Socrate fut en prison comme calomnié, et que les Ermites paraissaient n'y être que comme calomniateurs; ils ont répondu : *Qu'importe? nous avons fait un livre qui s'est bien vendu.*

L'arrêt, par ce moyen, tourne à notre profit;
Et voilà ce que c'est que d'avoir de l'esprit.

Mais on peut répliquer avec le roi Stanislas : *Tous vos talens, quelque brillans qu'ils soient, ne valent pas une vertu.* On peut ajouter avec Syrus :

Aux dépens de l'honneur quand on remplit sa bourse,
C'est bien d'un esprit faux la plus triste ressource (3).

---

(1) *Parata sunt derisoribus judicia; et mallei percutientes stultorum corporibus.* Prov., XIX, 29.

(2) *O welche freude, welche freude kann des menschen herz empfinden, wenn es noch unschuldig ist!*

(3) *Damnum est appellandum cum malâ famâ* lucrum. Syrus.

Sans les trop contredire sur leur manière de raisonner, on pourrait assurer que la grande vente d'un livre n'est pas toujours une preuve de sa vraie valeur. Saint-Réal cite un libraire qui se ruina complètement en publiant un excellent ouvrage, et qui refit amplement sa fortune par un très-mauvais livre, dont il y eut vingt éditions. *Scaliger* vient à l'appui de Saint-Réal, quand il dit qu'il n'y a pas de marchandise plus vendable qu'un livre rempli d'impudences (1). Quoi qu'il en soit, laissons les Ermites se faire des complimens ; convenons seulement que si on examinait de près leur conduite et leur logique, on pourrait supposer avec quelque vraisemblance qu'il y a chez eux un peu de jonglerie ; cette supposition expliquerait assez bien pourquoi ils m'ont honoré de leur aversion, moi qui ne fus jamais l'ami des charlatans.

Supposons qu'on ait publié sur votre compte un article biographique de la teneur suivante :

« Etienne Jouy ou l'Hermite de la Chaussée d'An-
» tin. Ce nom rappelle un distique de Boileau :

» Bienheureux Scuderi dont la fertile plume
» Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !

BOILEAU.

» Les ouvrages d'Etienne Jouy ne forment encore
» que vingt-cinq gros volumes ; mais on espère qu'il

(1) *Nulla merx vendibilior quam impudens liber.* SCALIG., Epist. ad Patisonem.

» pourra un jour surpasser le fécond Rétif de la Bre-
» tonne, qui en composa plus de cent. Par ce moyen
» Horace et Virgile seront un jour bien petits com-
» parativement à ces grands hommes qui courent à
» l'immortalité avec un gros bagage. L'Ermite de la
» Chaussée-d'Antin a eu tant de grands amis et de
» bons associés parmi les journalistes, qu'il a pu se
» donner le plaisir de lire tous les jours son propre
» éloge dans les feuilles publiques. Ses ouvrages
» eurent d'abord quelques succès ; mais le favori de
» la fortune devint aveugle comme elle, et au
» moment où il croyait la fixer, elle le précipita
» dans l'abîme. Il eut le malheur de gémir pendant
» un mois sous la main des guichetiers, et, pour
» prouver qu'il était digne d'un meilleur sort, il
» nous donna dans un livre le catalogue de quelques
» malheureux mal jugés ; il inséra son nom dans la
» liste des martyrs pour nous prouver qu'il était
» comme eux bien innocent. Pour compléter sa dé-
» monstration, il prétend qu'il n'y a pas de jugement
» définitif contre les coupables, et que l'accusé,
» quand il est condamné par un tribunal, conserve
» toujours le droit de faire appel à d'autres tribunaux
» jusqu'à ce qu'il soit parfaitement absous. Pour
» cela il propose d'abroger une certaine loi qui ne
» veut point de procès éternels, et qui considère la
» chose jugée comme une vérité (1). »

---

(1) *Res judicata pro veritate accipitur.* Leg. 1, Digestis. *de Statu hom.*

Je conviens, Monsieur, qu'on vous ferait une grande injustice si on réduisait ainsi votre histoire au seul fait de votre emprisonnement ; ce serait supprimer malignement plusieurs de vos brillans exploits qui me sont inconnus et qui vraisemblablement sont pour vous fort honorables ; mais lorsque, sous votre plume, un seul fait bien faux a formé le sujet de toute mon histoire, ne puis-je pas à mon tour abréger la vôtre en la réduisant à un seul fait bien authentique? Vous êtes capable de me faire une réponse plus plaisante que solide, en observant que j'emploie contre vous des armes inégales aux vôtres. Vous direz que je n'entends point la raillerie, et qu'ayant été attaqué plaisamment par une histoire de votre invention, je me défends trop sérieusement par un récit exact et fidèle. J'avoue, Monsieur, que vous paraissez fort expert en fait de persifflage ; je crois même que vous connaissez cet art beaucoup mieux qu'il ne convient à un membre de l'Institut ; mais vous n'avez pas fait les mêmes progrès dans l'art de penser ; il me semble que vous avez négligé les sages maximes de la justice et de l'humanité sans lesquelles le jaseur le plus élégant ne sera jamais que le fantôme d'un orateur. C'est en vain que des expressions harmonieuses et vides de sens sont adroitement disséminées dans un écrit calomnieux ; l'auteur condamné pour un pareil ouvrage ne peut jamais obtenir le prix de la vraie éloquence. Pour être ce qui est appelé par Cicéron un véritable orateur (*Vir probus dicendi peritus*), il faut être en état

de persuader, et pour persuader, il faut inspirer la confiance : or, quelle confiance peut-on inspirer quand on s'est mal défendu devant un tribunal? De quelle estime peut-on jouir lorsque, au lieu de s'instruire à l'école du malheur et de changer quelquefois d'opinion comme le sage, on préfère d'imiter l'ignorant qui s'obstine dans son erreur?

El sabio muda conseió, el nescio no..... Esp.
Le sage change d'avis, l'ignorant non (1).

Comment osez-vous blâmer un tribunal qui vous jugea avec tant d'équité et qui vous écouta avec tant de patience, vous qui me condamnez sans m'entendre et qui m'enlevez l'estime de mes amis en feignant de ne pas savoir mon histoire, pour le seul plaisir de me déchirer? Le projet de publier en quinze volumes une biographie des contemporains ne peut être considéré que comme une entreprise mercantile, téméraire et peu honorable pour un membre de l'Institut. L'Académie, dont vous êtes le quarantième, ce corps respectable, qui ne juge que les expressions, a commis quelques erreurs quoiqu'elle ait réfléchi pendant plus d'un siècle pour faire le procès à quelques milliers de mots. Vous, Monsieur, plus entreprenant, vous faites beaucoup plus que l'Académie ; vous vous constituez le grand

(1) *Sapiens est mutare consilium.* Leg. *Non nunquam.* Digest. *Peccare est humanum; perseverare diabolicum.* Leg. *Consentaneum.* Codice.

juge des vivans et des morts; vous n'employez que peu de temps pour prononcer en détail sur le mérite particulier de douze mille hommes; vous n'avez pas soupçonné qu'il serait possible de commettre quelques erreurs dans un si grand nombre d'arrêts prononcés à la hâte; vous vous êtes imprudemment exposé à la récrimination et aux insultes de vos contemporains. On dirait que vous n'avez pas lu, ou du moins que vous n'avez pas compris ce que dit Horace à un historien :

Mais combien de périls ont dû vous alarmer
Avant que votre muse ait osé l'entreprendre!
Vous marchez sur la cendre
Qui couvre un feu trompeur prêt à se rallumer (1).

C'est ainsi que parlait le poète pour exprimer le danger d'écrire l'histoire moderne, lors même qu'on veut être impartial. En adoptant le style satirique, vous avez rendu votre position plus périlleuse. Vous ne pouvez pas ignorer *qu'un coup de langue est pire qu'un coup d'épée* (2); vous savez bien qu'une seule satire du furieux Archiloque causa la mort de Lycambe et de sa fille; vous n'ignorez pas que certaines querelles finissent souvent d'une manière

---

(1) *Periculosæ plenum opus aleæ*
Tractas et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.

Hor.

(2) ······ *A blow with a word*
Strikes deeper than a blow with a sword.

Prov. angl.

tragique, quoiqu'elles aient commencé par des paroles légèrement piquantes. D'ailleurs, quand la satire non provoquée tend à me faire perdre mon honneur ou l'estime de mes amis, elle ne peut être considérée que comme un larcin ou un meurtre. Vous me direz peut-être que le ton mordant ne forme pas le vrai caractère de vos écrits, à cause qu'il vous arrive quelquefois de louer le vrai mérite lorsque vous croyez l'apercevoir. Je sais, Monsieur, que vous avez su flatter vos amis, qui ont bien su vous le rendre. Je sais que vous avez su ménager les gens à explications, qui ne sont pas endurans, et les gens à moustaches, dont la logique palpable se réduit à un seul raisonnement qu'on appelle *argumentum bacculinum*. On voit aisément que vous n'avez voulu vous amuser qu'aux dépens des gens pacifiques et des vieillards sans défense. Je vous en fais mon compliment; vous savez bien choisir votre monde : mais, nonobstant votre excessive prudence, vous n'êtes pas encore hors de tout danger; réfléchissez en attendant sur l'apostrophe d'Horace à un fameux accusateur qui était un homme très-mordant :

Pourquoi, monstre odieux et méchant sans courage,
Trembler devant les loups et mordre les passans (1)?

DARU.

Permettez-moi d'observer qu'il y a des gens d'esprit à qui il en faudrait un peu plus pour bien

---

(1) *Quid immerentes hospites vexas, canis*
Ignavus adversum lupos? HOR.

employer celui dont la nature les a déjà favorisés. Observez aussi que *la science elle-même ne serait qu'une folie si elle n'était guidée par le bon sens.*

Ciencia es locura, se buen senso no la cura. Esp.

Convenons enfin qu'il y a des gens très-spirituels qui sont de vrais corps sans ame. Ce sont de prétendus moralistes qui, me croyant malheureux, *savourent le plaisir barbare de me tourner en ridicule :*

. . . . Il farsi ginoco
Degl'infelici è un barbaro diletto.

METAST., *Zenobia*, att. II, sc. V.

O mon cher fils ! si tu vivais, tu pourrais essuyer mes larmes (1). Tu fus la victime d'un ambitieux qui voulait arriver au despotisme universel, en sacrifiant la jeunesse française, et ton malheureux père tombe sous les coups d'un autre ambitieux qui fait la guerre aux vieillards, et qui veut, comme un autre, arriver à la gloire par le massacre (*Gaudetque viam fecisse ruinâ.* LUCAIN). Toi, mon fils, qui connus de bonne heure les grands principes de justice et d'humanité, toi, qui trouvais un trait de bonté plus éloquent qu'un trait de satire, que dirais-tu d'un auteur qui, plein de lui-même et vide

(1) *Vixisses, Josephe fili mi, vixisses! non ego nunc sollicitarer et angerer, etc.*

de bon sens, prononce d'un ton d'oracle ses arrêts contre moi? Je sais comment tu traiterais un écrivain qui s'admire lui-même, et qui, en parlant de ton père, semble dire orgueilleusement à ses lecteurs : « Bonnes gens, je livre cet homme à votre » mépris et sans vous dire pourquoi; mais sur ma » parole vous devez le considérer comme méprisa-» ble, parce qu'un bon ermite comme moi est inca-» pable de vous tromper. Vous savez, bonnes gens, » que c'est pour votre instruction et non pour votre » argent que je vous livre mes vingt-cinq volumes » au prix de deux cents francs. »

En lisant de pareilles absurdités tu te rappellerais, sur la médisance, les passages des auteurs dont la lecture faisait jadis tes délices; tu dirais avec Plaute : « Personne n'est plus sot, plus stupide, plus men-» teur, plus pointilleux, plus présomptueux et plus » parjure que certains citadins oisifs et sédentaires » qu'on appelle plats bouffons. Ils ne savent rien » quoiqu'ils se disent parfaitement instruits. Ils » prétendent savoir ce que chacun pense et ce qu'on » pensera; ils savent ce que le roi a dit à la reine en » lui parlant à l'oreille; ils connaissent jusqu'à la » conversation secrète de Junon avec Jupiter; enfin » ils savent raconter ce qui n'est jamais arrivé et pré-» voir ce qui n'arrivera jamais. » (1) Telles étaient

(1) *Nihil est profecto stultius, neque stolidius,*
Neque mendaciloquius, neque argutum magis,
Neque confidentiloquius, neque perjurius

les mœurs de Rome cent cinquante ans avant le siècle d'Auguste. Il semble que dans tous les temps et chez toutes les nations, il y a eu de ces hommes pervers qui, jugeant de l'espèce humaine d'après eux-mêmes, se sont plus à la représenter comme méprisable. Voici ce que Voltaire dit sur le même sujet : « Dans les grandes villes où la presse jouit de quel» que liberté, on trouve toujours quelques-uns de » ces misérables qui se font un revenu de leur im» pudence, qui gagnent leur pain à dire et à faire du » mal, sous prétexte d'être utiles aux belles-lettres, » comme si les vers qui rongent les fruits et les » fleurs pouvaient leur être utiles. » Volt., *préface de l'Ecossaise*.

Il paraît qu'au dix-septième siècle et du temps de Shakespear, l'Angleterre avait aussi ses détracteurs : voici ce qu'en dit ce poète dans sa tragédie d'Othello :

« Celui qui vole ma bourse ne m'enlève qu'une » bagatelle ; c'est peu de chose, ce n'est rien ; l'ar» gent qui m'appartenait est maintenant à lui ; il a » appartenu à mille autres ; mais le filou qui m'en» lève ma réputation me prend ce qui ne peut l'en» richir :

Quam urbani assidui cives, quos seurras vocant,
Qui omnia se simulant scire, nec quidquam sciunt;
Quod quisque in animo habet, aut habiturus est, sciunt.
Sciunt id quod in aurem rex reginæ dixerit.
Sciunt quod Juno fabulata est cum Jove.
Quæ neque futura, neque facta sunt, tamen illi sciunt.

Plaut., *Trinummus*.

» Il m'enlève un trésor pour lui peu profitable.
» Hélas! le malheureux me rend bien misérable (1)! »

Pline disait que le plus mauvais livre peut toujours offrir quelque notion utile (2) ; mais vous, Monsieur, plus habile que les anciens et les modernes, vous n'avez pas trouvé dans mes ouvrages une seule pensée qui fût digne de votre approbation. Je pourrais vous citer tel personnage qui n'a pas été comme vous très-avare de louanges, et dont le suffrage pourrait aisément contre-balancer le vôtre ; mais en faisant abstraction de tout mérite, les diverses éditions et traductions de mes écrits prouvent du moins que le public n'a pas été de votre avis.

Plus juste que vous, j'avoue qu'en parcourant quelques pages de vos livres, je les ai trouvés assez amusans pour un lecteur qui ne cherche aucune instruction solide. J'avoue qu'on peut y rencontrer quelques passages élégans ; mais je vois avec peine qu'on fait servir à la perte des gens de bien cette même éloquence qui ne devrait être employée que pour la défense de l'humanité (3). Je suis fâché que vous pa-

(1) *Who steals my purse steals trash; 'tis something, nothing,*
'Twas mine, 'tis his, and has been slave to thousands;
Buth he that filches from me my good name
Robs me of that which not enriches him,
And makes me poor indeed. Shakesp., *Othel.*

(2) *Nullus est liber tam malus ut non aliquâ parte possit prodesse.* Pline.

(3) *Eloquentiam a naturâ ad salutem hominum datam ad bonorum pestem convertere.* Cicéron.

raissiez avoir oublié les lois jadis en vigueur contre les écrivains satiriques. Pouvez-vous ignorer que, d'après la loi des Douze Tables, les auteurs de libelles étaient battus de verges jusqu'à la mort? Ne savez-vous pas que Justinien les condamnait à l'infamie? (1) Faut-il vous apprendre qu'Horace, dans son épître à l'empereur Auguste, dit positivement qu'on leur donnait légalement la bastonade?

Il fallut qu'une loi punissant les poëtes
Réprimât la fureur des muses indiscrètes,
Pour prix de leurs bons mots leur montrât le bâton.
Ce salutaire effroi les fit changer de ton (2).

DARU.

J'en ai peut-être assez dit pour prouver que la Biographie des Contemporains devrait être intitulée : *Archives alphabétiques de l'adulation et de la méchanceté*. On y annonce comme notoire et connu de tout le monde ce qui n'est connu de personne ; par ce moyen on se dispense de prouver ce qui a besoin de preuves (3). On y traite légèrement les objets les plus graves. On y montre un esprit superficiel, qui n'exclut le pédantisme qu'en indiquant la plus profonde ignorance. On y condamne ce qu'on

(1) *Infamiâ notatur qui calumniæ causâ damnatus est.* LEG. 1 DIGESTIS, *de his qui notantur infamiâ; et* LEG. 5 DIGESTIS, *de Injuriis et famosis libellis.*

(2) ········ *Formidine fustis*
Ad benedicendum delectandumque redacti. HOR.

(3) *Affirmanti incumbit probatio non neganti.* LEG. 2 DIGESTIS, *de Probationibus.*

ne comprend pas (1), et l'on y confirme la maxime de Térence : *Rien de plus injuste qu'un ignorant* (2). Ne font-ils pas preuve d'impéritie ces hommes qui, ayant mal fait leurs affaires, veulent sans mission se mêler de celles d'autrui (3)? Ne fais-je pas un acte d'humanité à leur égard en les accusant d'ignorance, quand je pourrais les soupçonner de mauvaise intention ? Je prouverai plus bas qu'ils n'ont mérité l'emprisonnement que par une grande erreur de calcul ; mais mon calcul ne sera pour eux que de l'algèbre, et je me trouverai suffisamment autorisé à leur appliquer le distique de J.-B. Rousseau :

Du vieux Zénon l'antique confrérie
Disait : TOUT VICE EST ISSU D'ANERIE.

Je pourrais peut-être observer ici que le ton tranchant de mes adversaires est réellement en raison directe de leur orgueil et en raison inverse de leur bon sens ; mais c'est au public à décider si on peut leur appliquer directement ce que dit un auteur célèbre :

Les faux talens sont hardis, effrontés,
Souples, adroits et jamais rebutés.

VOLT., *Etrennes aux Sots.*

---

(1) *Damnant quod non intelligunt.* CICÉRON.

(2) *Homini imperito nunquam quidquam injustius.* TÉRENCE.

(3) *Culpa est immiscere se rei ad se non pertinenti.* LEG. *culpa.* DIGEST., *de Reg. juris.*

Ces diverses réflexions suffiraient peut-être pour m'autoriser à terminer ici ma défense ; mais je crois devoir répondre en détail aux divers traits satiriques dont vous êtes l'auteur ou l'approbateur.

TROISIÈME PARTIE.

Réfutation des diverses diatribes dirigées contre moi.

Je dois avouer d'abord que le premier sarcasme dont j'ai à me plaindre ne vient directement ni de vous ni de votre société; c'est le triste enfant d'un père inconnu que vous aviez promis de combattre, à cause qu'il parle à tort et à travers de tous ceux qui ne sont pas de son parti. C'est un présomptueux qui dit comme vous :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

Vous vous êtes approprié son injure en omettant de la réfuter et en faisant un recit qui tend à la confirmer. Ce corsaire qui porte un pavillon différent du vôtre tire contre moi à boulet rouge en me lançant une effroyable antithèse de son invention. Il dit que je suis *l'un des hommes qui écrivent en France les moins connus, et l'un de ceux qui ont le plus fait pour l'être.* Je ne sais si, en commençant ainsi sa narration, il court plus après l'esprit qu'après la vérité; mais j'ose assurer qu'il ne saisit ni l'un ni l'autre. D'abord, si je suis inconnu, je voudrais savoir pourquoi il ne me laisse pas dans mon heureuse obscurité. Prétend-il faire preuve de son esprit en disant à tout le monde : *Je vous dénonce et je vous*

fais connaître un homme qui ne mérite pas d'être connu ? On lui demandera si, comme Erostrate, j'ai mis le feu au temple de Diane; il sera obligé de convenir que je ne suis pas un incendiaire ; alors on lui demandera quel crime je peux avoir commis pour essuyer ainsi ses persécutions sans avoir renversé les temples ? Il répondra que j'ai méchamment renversé toutes ses idées qui ne peuvent s'accorder avec les miennes. Dans ce cas, lui dira-t-on, il n'est pas étonnant que les sages de divers siècles et de divers pays aient desiré de vivre dans l'obscurité pour éviter les mauvaises langues comme la vôtre.

Heureux qui peut passer sa vie
Sans exciter la noire envie !
Mais il faudrait, pour réussir,
Incognito naître et mourir (1).

Quel est donc cet homme qui, pour me reprocher mon obscurité, ne se présente lui-même que sous le voile de l'anonyme et sous l'enveloppe d'un nuage ténébreux ? Tout est obscur chez lui sans en excepter son style. Dire que je suis inconnu sans

(1) *Nec vixit male qui natus moriensque fefellit.* HOR.

.... *Non migliore*
Sorte i ricchi in goder han di colui
Ch'oscuro nasce e poverello muore. BORGIANELLI.

Nor has he lived ill who at his Birth and
At his death has passed unnoticed..... SMART.

Noch lebt uebel den keiner gekant bei
Geburt und begrabniss....... FALBE.

exprimer, jusqu'à quel point, c'est employer un terme vague, c'est offrir une espèce de clair-obscur qui peut avoir diverses nuances comme le crépuscule depuis le coucher du soleil jusqu'à la nuit la plus noire. Qu'il me soit permis de dire ici sans orgueil, soit pour rabattre l'orgueil d'autrui, soit pour l'intérêt de la vérité, que mon prétendu historiographe, s'il eût été impartial, aurait parlé avec plus de précision en ajoutant ce qui suit : « Quelques ouvrages de cet inconnu ont été traduits en » italien et en anglais ; on les a réimprimés sur les » rives du Pô, du Mein, de la Meuse et de la Tamise. Insérés par extrait dans le Dictionnaire en» cyclopédique de l'amusement des sciences, ils » sont honorablement déposés dans toutes les grandes » bibliothèques de l'Europe. Cet homme si inconnu » a fait vingt-six voyages hors de France dans l'es» pace de trente ans. Il a eu maintes fois l'honneur » insigne d'être admis à la table et à la conversation » des princes et des ambassadeurs. Ses ouvrages lui » avaient procuré un commerce de lettres avec des » savans de diverses nations et avec les personnages » les plus distingués dans les armées et dans la haute » magistrature. Il lui est arrivé de recevoir le même » jour et au même instant des lettres de Lisbonne, de » Turin, de Brunn en Moravie et de Tanger dans l'em» pire de Maroc. Cet inconnu a été recommandé, dans » ses voyages, aux principaux banquiers des dix-huit » villes suivantes : Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, » Turin, Gênes, Milan, Véronne, Venise, Vienne,

» Magdebourg, Munich, Francfort, Mayence, Lu-
» beck, Hambourg, Londres, Amsterdam, etc. A
» Gênes, on ne demandait à cet inconnu que sa sim-
» ple signature pour lui compter quatre cents mille
» francs. A Vienne, il déposa dans le cabinet de phy-
» sique de sa majesté impériale la double pile de
» Volta avec le dernier perfectionnement de mon-
» sieur l'abbé Zamboni; cette batterie ainsi perfec-
» tionnée n'était encore connue en Autriche que par
» les gazettes. Dans la même ville, l'inconnu, dû-
» ment autorisé par procuration, demanda au gou-
» vernement la permission d'extraire d'une certaine
» caisse une somme de cinquante mille francs;
» peu de temps après, le gouvernement voulut bien
» accorder à l'inconnu le double de la somme de-
» mandée; on lui accorda de plus l'administration
» d'une fortune de trois millions qui avait été al-
» ternativement séquestrée et confisquée par Bona-
» parte, etc. » Ces faits, dont on verra quelques preuves dans les pièces justificatives, indiquent avec exactitude le vrai degré d'obscurité dans lequel j'ai vécu depuis quarante ans; mais je dois avouer que si j'ai eu quelques jouissances, je les dois au hasard: tout autre que moi aurait eu le même avantage s'il eût été favorisé par les mêmes circonstances. Je dois donc dire avec l'auteur de l'épître aux Galates : *Loin de moi toute idée d'ostentation* (1); et je parle d'autant plus sincèrement que depuis long-temps j'ai

(1) *Absit mihi gloriari*. Paulus, *ad Galatas*.

dit comme Perse et Salomon : *Tout est vanité* (1).

Je crois avoir suffisamment répondu au premier sarcasme lancé par votre prédécesseur et confrère en satire. Je vais maintenant répondre aux aménités littéraires et biographiques dont vous avez amusé le public à mes dépens : elles sont au nombre de neuf. Le livre qui les contient est orné de votre nom, et si vous n'êtes pas directement l'auteur de ces joyeuses plaisanteries, on peut au moins les attribuer à cette société que vous avez établie pour juger sans examen, et bien rapidement, douze mille de vos contemporains.

PREMIÈRE AMÉNITÉ. *Son premier ouvrage,* LA MAGIE BLANCHE DÉVOILÉE, *a donné lieu à une mystification dont l'auteur a été la victime et qui fut rapportée dans les mémoires du temps.*

RÉPONSE. Je n'ai pas pu être la victime d'une mystification qui n'a pas eu lieu. On a beaucoup parlé et beaucoup écrit pour et contre mon ouvrage, et je crois qu'on en a dit le vrai et le faux, comme sur tous les objets qui font un peu de bruit dans le monde; mais j'observe que vous affectez de recueillir les seuls rapports qui me sont contraires, et vous n'aimez pas à écouter les témoins à décharge. Puisque vous appuyez vos récits apocryphes sur les mémoires du temps et même sur des mémoires introuvables,

---

(1) *Vidi in omnibus vanitatem.* Eccli.

Quantum est in rebus inane. PERSE.

How much of emptiness we find in things. Prov. angl.

Wie wiel in den dingen des leeren. Prov. all.

pourquoi ne citez-vous pas l'*Année littéraire*, qu'on peut trouver partout? Ce journal me félicite de n'avoir pas suivi le système de Fontenelle. On y assure que j'ai ouvert ma main toute pleine de vérités, et que je n'ai pas eu la timide précaution de les laisser tomber tout doucement l'une après l'autre.

2e Aménité. *M. Decremps paraît avoir eu pour but dans son livre de faire connaître les secrets des tours de Pinetti, etc.*

Réponse. Vous annoncez le but que je m'étais proposé et vous n'osez pas dire que j'ai atteint ce but : d'autres l'ont assuré pour vous. Le journal que je viens de citer annonça que j'avais détruit bien des illusions et que j'y avais substitué de bonnes vérités et des connaissances utiles. Le *Journal encyclopédique* cita avec éloge dix pages de mes écrits.

3e Aménité. *Pinetti se plaignit dans une séance qu'un homme ignorant et de mauvaise foi prétendait, dans la seule intention de lui nuire, dévoiler des secrets au-dessus de sa portée.*

Réponse. Il n'est pas étonnant qu'un ami de la vérité soit accusé d'ignorance et de mauvaise foi par un charlatan; mais que ce dernier trouve en vous un défenseur officieux, voilà ce qui doit surprendre. Vous n'avez pas daigné prononcer un seul mot en ma faveur; accusé d'une ignorance complète, je vous ai paru coupable; mais huit éditions de mon premier ouvrage m'ont suffisamment déclaré absous dans l'opinion publique. Puissiez-vous avoir le même succès sur une accusation plus grave qui a pesé sur

vous ! Je dis *plus grave*, parce qu'il y a une différence notable dans la position de deux hommes dont l'un est accusé sur un théâtre et l'autre près d'un tribunal; le premier, comme *auteur ignorant*, et le second comme *écrivain pervers*.

4e Aménité. *Un homme mal couvert et de mauvaise mine se lève du milieu de l'assemblée, et en termes grossiers apostrophe Pinetti, offrant de lui démontrer son charlatanisme.*

Réponse. Cet homme était, selon vous, un *compère*, c'est-à-dire, un malheureux qui était d'intelligence avec le saltimbanque. Leur projet, dans votre opinion, était de me tourner en ridicule et de faire croire au public que j'étais moi-même cet homme mal habillé, mal facé, mal élevé; mais ce projet n'a jamais été exécuté. Connu des personnages les plus respectables et admis dans les salons, j'avais quelque habitude du beau monde; je dînais quelquefois avec madame Campan; j'avais mes entrées chez M. le marquis de Montbrun, rue Sainte-Avoie; enfin, je jouissais de quelque estime même parmi les grands, qui m'honoraient quelquefois de leur visite, et je ne pense pas qu'il eût été convenable de me désigner comme un homme sans éducation. Dans le roman que vous faites sur mon compte, on dirait que vous affectez de me montrer couvert de haillons pour donner tout l'avantage au charlatan, qui était richement vêtu. Je ne sais jusqu'à quel point un moraliste peut considérer un habit précieux comme une preuve d'un grand mérite; mais je présume que si

vous eussiez existé du temps de Corneille et de La Fontaine, vous les auriez probablement méprisés à cause qu'ils étaient plus mal habillés que je ne le suis. En lisant l'histoire de la Grèce, vous devez concevoir une bien petite idée d'un général thébain qu'on appelait Épaminondas; vous savez qu'on voulait le condamner à mort pour avoir sauvé la patrie. Dans ce temps-là, il y avait peut-être à Thèbes des Ermites qui le méprisaient, à cause qu'il n'avait qu'un habit, et qu'il était obligé de garder la chambre quand il envoyait cet habit chez le dégraisseur.

5° Aménité. *Le public, mécontent de voir troubler la séance, hue le pauvre diable, et allait peut-être lui faire un mauvais parti, lorsque Pinetti s'interpose et met doucement l'homme à la porte, en lui glissant dans la main quelques écus : c'était un compère. Le lendemain, M. Decremps voulut détromper le public, mais il ne put y réussir.*

Réponse. C'est ici un conte fait à plaisir, inventé par un bouffon pour amuser les oisifs; ce récit, comme tant d'autres, a subi d'autant plus de variations qu'il a passé de bouche en bouche dans les cafés et jusque dans les rues, où vous l'avez ramassé pour le broder à votre manière. Je défie tous les biographes de me prouver que le lendemain j'aie voulu détromper le public sur une prétendue erreur qui n'a jamais eu lieu. Un an plus tard, je répondis à une objection proposée contre mon ouvrage; mais il m'a fallu vivre quarante ans de plus pour apprendre de M. Jouy que j'avais été mystifié; et quand même je

l'aurais été comme vous l'affirmez, quand même on aurait fait quelque mauvaise plaisanterie sur mon compte, cette petite mystification ne serait qu'un demi-mal en comparaison de celle que vous avez essuyée à Sainte-Pélagie.

Voici, Monsieur, comment vous auriez dû raconter le fait en question dans le cas où vous auriez voulu être impartial.

Le petit thaumaturge prétendit qu'on avait mal dévoilé sa magie, et ses compères soldés gagnèrent leur argent en maltraitant un homme qui avait voulu répondre aux sophismes du charlatan. Cet homme gratuitement outragé n'était le compère de personne : c'était un riche orfèvre qui occupait quarante ouvriers dans la rue des Petits-Champs, et qui se vengea de la manière suivante. Il conta le fait à son beau-frère, qui était bijoutier, homme spirituel, hardi et d'une belle prestance. La semaine suivante, celui-ci, richement habillé, se mit dans une voiture dorée et arriva de bonne heure au théâtre, où on devait faire des expériences extraordinaires. Il demanda à parler au grand physicien, et s'annonça comme un riche propriétaire venant de cinquante lieues pour admirer les merveilles qui faisaient alors tant de bruit dans Paris. Ce même jour, l'orfèvre maltraité alla au parterre avec une trentaine de ses ouvriers pour s'opposer à la cabale et pour prendre le parti de la raison en cas d'une nouvelle insulte ; mais la précaution fut inutile, parce que, sans donner lieu à aucune querelle, la vengeance s'exécuta

de la manière que voici : Le bijoutier, placé comme riche amateur au premier rang des loges et près du théâtre, affecta une grande admiration pour toutes les expériences qui n'avaient pas besoin d'explication et qui ne produisaient aucun effet sur l'esprit du public ; mais toutes les fois que l'opération était grandement admirée par les spectateurs du parterre, il en donna, à haute voix et en peu de mots, une explication évidente : par ce moyen tout le merveilleux disparut et il ne resta sur le théâtre qu'un pauvre physicien. Celui-ci, piqué au vif et humilié, se contenta de dire alors à son adversaire : *Vous ne pouvez pas savoir cela mieux moi, vous qui êtes habitant de la campagne. Monsieur,* lui dit le bijoutier, *je suis souvent en ville et j'ai lu la Magie blanche.* Le physicien resta confus, et depuis cette époque, il n'a plus paru en public.

Voilà, Monsieur, ce que vous auriez pu dire si vous eussiez été un historien véridique ; mais vous aimez mieux amuser vos lecteurs par des fictions que de les instruire par de bonnes vérités. Vos récits charlatanesques sont de vrais tours de passe-passe comme les opérations de votre client. Quintilien dirait que votre ouvrage est rempli de défauts agréables (1), et Tacite ajouterait qu'il n'a été composé que pour produire la surprise et l'admiration (2).

6e AMÉNITÉ. Vous lancez malicieusement contre

---

(1) *Abundant dulcibus vitiis.* QUINT.

(2) *Opus compositum miraculi causâ,* TACITE.

moi un sixième trait en disant que j'ai voulu enseigner à mesurer la hauteur des montagnes de la lune sans même employer le mot *angle* ! ! ! J'avoue que j'ai tâché de faciliter un calcul déjà connu, et que j'ai voulu faire entrevoir comme possible une opération dont tous les Ermites ne connaissent pas la possibilité. Là-dessus, vous vous érigez en connaisseur, vous employez votre génie à me déprimer pour vous donner du relief, et moi, fidèle à mon plan, je vais répondre à vos turlupinades par des faits.

Si j'ignore ce que c'est qu'un *angle*, ou si j'ai horreur de ce mot, comment ai-je pu enseigner les deux Trigonométries (rectiligne et sphérique), et par quel art ai-je pu obtenir l'approbation des Lalande, des Kerguelin et de deux ministres de la marine ? Comment ai-je pu faciliter le calcul des éclipses à un jeune Anglais âgé de quatorze ans (M. Gompertz) ? Par quel moyen ai-je pu en imposer à un lord très-expert dans la navigation, et qui m'a offert un emploi lucratif et honorable dans la marine anglaise ? Comment ai-je pu traduire pour le gouvernement français des ouvrages géométriques et nautiques, tels que le Mémoire du major Rennel sur la carte de l'Inde et de l'empire du Mogol, la description des côtes d'Irlande et d'Epagne ? Je pourrais facilement opposer à votre critique les suffrages dont j'ai été honoré par plusieurs de vos collègues, membres de l'Institut, tels que M. le vice-amiral Rosily, M. Buache, etc. Pour finir sur ce point, je vous ferai une dernière question : voici une carte marine sur

laquelle j'ai corrigé une faute qui pouvait causer la perte de plusieurs vaisseaux ; supposons que ma correction, par l'indication plus précise de certains écueils, puisse opérer le salut d'une armée navale : n'est-il pas vrai que, dans ce cas, un habile pilote aimerait mieux ma correction de trois lignes que dix pages de vos mensonges biographiques ? Soyez donc une fois raisonnable, et convenez que vos talens d'amuser les oisifs par des bouffonneries ne vous donnent pas le droit de tourner en ridicule les hommes laborieux qui bornent leur ambition à se rendre utiles.

7e AMÉNITÉ. Votre septième trait satirique consiste en reproches indirects, et semble me faire un crime de ce que j'ai voulu sauver ma vie en écrivant quelques pages en faveur d'un gouvernement qui sacrifiait les suspects et qui exigeait des coups d'encensoir sous peine de mort. Ici comme ailleurs vous manquez d'instruction ou de bonne intention : si vous eussiez eu l'une et l'autre, vous auriez réprimé les excès de votre égoïsme pour exposer à vos lecteurs les motifs suffisans et les heureux effets de ma conduite ; vous auriez raconté combien de braves gens j'ai pu sauver en me sauvant moi-même ; vous m'auriez tout au plus accusé d'une erreur pardonnable, et vous auriez pris pour épigraphe de votre narration une pensée imitée de Martial :

Une faute légère a sauvé bien du monde (1).

(1) *Si non errasset, fecerat ille minus.* MARTIAL.

mais vous manquiez surtout d'instruction, et je vais vous informer ici de ce que vous auriez dû savoir avant d'écrire.

J'avais fait un séjour de trois ans en Angleterre, lorsque, pour l'intérêt de ma famille, je fus obligé de rentrer en France. La terreur régnait à Paris, et je fus effrayé quand je comparus devant un comité révolutionnaire pour y rendre raison de mon absence et de mon retour. J'eus d'abord assez de bonheur pour trouver des répondans, et on voulut bien me laisser provisoirement une apparence de liberté. Bientôt après on me soupçonna d'être un envoyé de Pitt et de Cobourg, et, pour me sonder, on me proposa de monter à la tribune. Je répondis que je n'avais aucune habitude de parler en public; on me répliqua qu'il fallait soutenir la république ou aller en prison. Le même jour, un de mes voisins m'annonça qu'il y aurait bien peu de différence entre m'envoyer en prison et me condamner à mort; il ajouta qu'il croyait avoir aperçu mon nom sur une liste de proscriptions. Je n'avais donc pas beaucoup de temps à perdre, et je ne sais ce qu'auraient pu faire mes détracteurs s'ils eussent été à ma place. J'avais derrière moi la hache révolutionnaire, devant moi j'avais l'espérance de faire quelque bien; j'évitai la hache et mon espérance n'a pas été trompée. J'annonçai d'abord au président du comité que j'allais publier un ouvrage pour l'instruction des républicains; je savais très-bien que ce ne serait pas un ouvrage classique; mais il fallait se sauver, et je fis imprimer quelques

extraits de l'Astronomie de Keill que j'avais traduite de l'anglais pour mon usage. J'y ajoutai des réflexions destinées à faciliter l'étude de cette science.

Craignant également pour ma vie et pour celle d'un savant qui depuis long-temps m'honorait de son estime, je ne manquai pas de citer l'astronome Lalande comme un homme bienfaisant et grand ami du peuple. Il fallut bien aussi insérer dans mon discours un petit éloge pour les gouvernans et brûler un peu d'encens pour l'idole du jour; mais les gens d'esprit ne s'y trompèrent point, et ne virent en cela qu'un compliment obligé. Enfin je publiai une brochure, pour ne pas aller en prison, vers l'époque où Millin en fit une pour en sortir.

Une dame très-respectable s'aperçut la première que je ne pouvais pas être en même temps et partisan de la terreur et amateur zélé des hautes sciences. Issue d'une famille distinguée dont le nom se trouve souvent répété dans les *Annales de la Bienfaisance*, elle m'honora de plusieurs visites en me demandant des leçons dont elle n'avait pas besoin parce qu'elle était fort instruite. Je m'aperçus bientôt qu'elle attendait de moi plus de consolation que d'instruction, et je fus assez heureux pour lui être utile à l'aide de mes nouveaux amis, qui avaient beaucoup d'autorité dans le gouvernement. Ces amis étaient de bons députés obligés comme moi de suivre un peu le torrent pour ne pas périr, mais dont le caractère consistait dans les plus grands sentimens d'honneur et d'humanité. Ils m'avaient d'abord demandé des leçons

pour eux-mêmes et pour leurs enfans adultes ; mais je ne leur donnai que des notions générales sous la forme de conversations familières. Leur estime pour moi était parvenue à un tel point que, dans leur assemblée particulière, on m'offrit souvent le fauteuil du président. Ils me donnèrent aussi le choix des emplois les plus lucratifs dont ils pouvaient disposer ; mais, pour éviter les dangers et les altercations de la politique, je me fixai à l'emploi que j'avais déjà comme traducteur de langues étrangères au dépôt de la marine. Cependant je profitai de mon influence pour faire un peu de bien à mon prochain. J'aurais pu comme un autre écrire la biographie de mes contemporains ; mais j'aimai mieux leur sauver la vie. D'abord j'eus le bonheur de faire cesser une grande persécution commencée contre six familles étrangères. Peu de temps après on m'accorda successivement la vie et la liberté de trente prisonniers...

Dans la suite, les devoirs de l'amitié et l'ambition de m'instruire me firent entreprendre un grand voyage qui m'en a occasioné beaucoup d'autres, la plupart bien dangereux ; de sorte que je peux dire avec un grand homme de l'antiquité : « J'ai été en » danger sur les rivières, en danger de la part des » voleurs, en danger parmi ceux de ma nation, en » danger parmi les étrangers, en danger dans les » villes, en danger dans les déserts, en danger sur » la mer, en danger parmi les faux frères. » (1).

---

(1) *Periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere,*

Parmi les désagrémens qu'il m'a fallu supporter en voyage, je pourrais citer la nécessité de m'arrêter trois jours et trois nuits sur les bords de la mer Adriatique, dans une ferme isolée où je n'avais pour societé qu'une petite famille bourgeoise et douze moissonneurs ou batteurs de blé qui étaient armés de poignards : c'était des assassins échappés du pays Vénitien. Ce n'est pas non plus sans danger que, dans la saison la plus rigoureuse, j'ai bravé les torrens et les solitudes de la Savoie, du Valais et du pays Grison, ainsi que les neiges et les précipices du Tirol et de la Carinthie. Dans ces pays sauvages, où j'ai souvent reçu d'utiles leçons géologiques, j'ai trouvé des hommes communicatifs et hospitaliers qui pratiquent naturellement tous les préceptes de l'humanité, et notamment la loi qui dit : «Il faut secourir les hommes studieux qui, pour acquérir de l'instruction, s'exilent de leur patrie, s'épuisent et s'exposent à toutes sortes de besoins et de dangers. » (1).

Tandis que je recevais ainsi les politesses des étrangers, on me préparait dans mon pays un autre genre de récompense. Mes compatriotes, ces bons Ermites de la Chaussée-d'Antin, composaient de pe-

---

periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus. D. PAULUS, 2, 11, *ad Corinthios.*

(1) *Studiosis succurrendum est, qui amore scientiæ exules semetipsos exinaniunt et vitam suam multis periculis ac necessitatibus exponunt. Authent. habita cod. ne filius pro patre.*

tits écrits pour me tympaniser et me vilipender. J'en eus une espèce de pressentiment, lorsque, parcourant le grand Brenner en Tirol, je me rappelai le passage suivant de Juvénal : » Va, insensé! va parcourir les sommités sauvages des Alpes, pour » plaire aux enfans et pour fournir aux pédans le » sujet d'une amplification. » (1)

8e Aménité. Vous continuez de me peindre à votre manière, en disant que j'ai annoncé un de mes écrits comme un *premier essai sur le moyen d'opérer une révolution*. Si le fait est vrai, je suis évidemment un révolutionnaire; c'est-à-dire, que si je jouissais d'un certain pouvoir je pourrais être un homme dangereux pour les pilotes de l'État qui ne voudraient pas manier le gouvernail conformément à mes caprices; mais heureusement tout cela est idéal, et il n'y a ici rien de réel, si ce n'est votre mépris pour la justice et votre antipathie pour la vérité. Ne puis-je pas vous soupçonner coupable d'un peu de malice lorsque vous tronquez mon discours pour me faire dire ce que je n'ai pas dit? J'ai parlé d'une révolution *dans l'Enseignement*, et ces deux derniers mots, que vous avez retranchés, donnent à ma phrase un sens bien différent de celui que vous avez indiqué. Dans votre sens, j'aurais voulu bouleverser une nation, et dans le mien, je voulais

---

(1) *I demens! et sævas curre per Alpes*
Ut pueris placeas et declamatio fias.

Juvénal.

éclairer mes concitoyens pour les modérer, et je ne croyais pas faire un crime en tâchant de les distraire par l'attrait des connaissances utiles et agréables; je ne pensais pas alors qu'il viendrait un jour où vous voudriez me jouer un vrai tour de gibecière en escamotant deux mots pour escamoter ma réputation. Convenez que vous mériteriez ici une petite apostrophe: mais je ne veux pas m'écarter de la modération, *qui est le vrai courage* (DE SAINT-PIERRE). J'observerai seulement que si, dans les discussions, on admettait votre manière sophistique, il serait facile de prouver que le prophète David a professé l'athéisme et qu'il n'y a sur terre aucune espèce de bienfaisance!!! Pour opérer ce blasphême, il n'y aurait qu'à retrancher les premiers mots du Psaume XIII, qui commence de la manière suivante : *L'insensé a dit en son cœur :* IL N'Y A PAS DE DIEU... IL N'Y A PERSONNE QUI FASSE LE BIEN (1).

9e AMÉNITÉ. Pour achever mon portrait, on a dit que j'avais donné des leçons aux terroristes. A cela je réponds que si le fait était vrai, je ne ferais aucune difficulté de l'avouer. Dans ce cas je me comparerais à un médecin qui traite avec le même soin toutes sortes de malades sans avoir égard à leur croyance. Les Grecs disent avec raison que l'instruction *est la médecine de l'ame* (PSUCHES IATERIA) : quel mal aurais-je donc pu faire en guérissant les terroristes

---

(1) *Dixit insipiens in corde suo : NON EST DEUS.... NON EST QUI FACIAT BONUM.*

de leur ignorance? Ne sait-on pas que la science civilise les hommes en leur donnant des mœurs plus douces (1)? Ignore-t-on que la plupart des vices sont une erreur de calcul, et que dans tous les temps, selon Voltaire, les grands crimes ont été commis par de célèbres ignorans? Il s'ensuit que si j'avais donné des leçons aux partisans de la terreur, je mériterais les louanges si justement données aux docteurs qui ont soigné les pestiférés de Barcelone; mais je n'ai pas eu cet avantage; et à l'époque dont il est question, je n'eus d'autres élèves que la respectable dame et les estimables députés dont j'ai fait mention dans l'article précédent.

Au reste, si c'est un crime d'avoir donné des leçons, il y a peu d'hommes qui soient aussi coupables que moi. J'en pris l'habitude dès l'âge de quinze ans en enseignant l'art poétique d'Horace; trois ans plus tard je m'avisai de donner des leçons de physique en latin aux élèves d'un collége royal; à l'âge de vingt-trois ans, j'en donnai sur les Institutes de Justinien à des jeunes gens qui devinrent conseillers et présidens au parlement; plus tard, j'en ai donné à des marins sur le système du monde et sur la théorie de la navigation; j'en ai donné à des académiciens qui n'avaient pas la prétention de tout savoir; et enfin, j'aurais pu en donner une très-utile à vous-

---

(1) *Ingenuas didicisse fideliter artes*
Emollit mores, nec sinit esse feros.
OVID.

même, en vous enseignant l'art de faire des livres sans se faire mettre en prison. Cet art se réduit à un petit nombre de règles ou maximes que voici :

La première consiste à observer les préceptes du droit : *Vivre honnêtement, n'offenser personne, rendre à chacun le sien* (1).

La seconde, que je prends dans Horace, est ainsi exprimée par M. Daru :

Sans suer pour avoir de sots admirateurs,
Contentez-vous de plaire à de sages lecteurs (2).

Cette règle est d'autant plus intéressante, qu'en voulant réunir tous les suffrages, on est souvent puni de sa témérité, parce que, selon Plutarque,

On veut plaire au grand nombre et l'on déplaît au sage (3);

et selon moi,

Qui veut plaire aux méchans déplaît à la police.

3e *Règle*. Renoncez enfin à cette morale pernicieuse, qui excuse le forfait sous prétexte de la bonne intention, et qui enseigne subtilement à s'approcher adroitement du crime sans se rendre criminel (*Quàm prope ad crimen sine crimine*). Gardez-vous donc de dire ou de faire tout ce qui est toléré,

---

(1) *Juris præcepta sunt hæc : honeste vivere, alterum non lædere, suum cuique tribuere.* Instit, lib. 1, cap. 1.

(2) .... *Neque, te ut miretur turba, labores,*
Contentus paucis lectoribus.
HORACE.

(3) *Vielen gefallen heisst, weisen missfallen.* Prov. allemand.

parce qu'il y a des choses rigoureusement licites qui ne sont pas honnêtes (1).

4[e] *Règle.* Il n'y a qu'une ame vile qui se serve avec réflexion du stylet de la colomnie, et il n'existe qu'une différence nominale entre le médisant et le malfaisant (2).

5[e] *Règle.* Que vos ouvrages soient peu volumineux, parce que, selon le proverbe grec : UN GRAND LIVRE EST UN GRAND MAL (*Mega biblion, mega kakon*). Cette règle a été sagement établie contre les grands discoureurs, qui sont rarement exempts d'erreur et de mensonge (3).

6[e] *Règle.* Ne vous laissez pas aveugler par la fortune, qui communique souvent un degré de folie à ceux qu'elle favorise (4). Observez donc avec Euripide que les heureux doivent être sages (5); ne soyez pas trop fier de vos vingt-cinq volumes, parce que, s'il vous arrivait de faire un faux pas, on ne manquerait pas d'expliquer votre chute, en disant avec Cornelius-Nepos : *Nous pensons que la cause de son malheur, c'est la trop grande opinion qu'il a eue de son vaste génie* (6).

---

(1) *Non omne quod licet honestum est.* Leg. 144, DIGESTIS, *de Reg. jur.*

(2) *Maledicus a malefico non distat nisi occasione.* QUINTIL.

(3) *In multiloquio non deerit peccatum.* PROV. 10.

(4) *Fortuna, nimium quem fovet stultum facit.*

(5) *Der gluckliche muss weise seyn.* Prov. allemand.

(6) *Putamus malo fuisse nimiam opinionem ingenii.* CORNELIUS NEPOS.

7ᵉ *Règle.* Ne soyez pas un de ces animaux bipèdes et sans plume, qui ont l'horrible passion de tuer ou de mordre; n'augmentez pas le nombre de ces êtres impitoyables qui n'ont qu'un cœur de marbre (1). Enfin, ne soyez pas plus méchant que les ours, qui vivent en paix avec leurs semblables (2).

8ᵉ *Règle.* N'ayez pas de prétention à la science universelle, sans quoi on vous prendra pour un de ces grands ignorans dont parle Quintilien.

L'homme le moins instruit, pour se faire valoir,
S'arroge hardiment un merveilleux savoir (3).

Mais si vous êtes malheureusement possédé d'un démon qu'on appelle *Scribendi cacoethes* (démengeaison d'écrire), rappelez-vous pour votre honneur le sage précepte de Palingène :

Du moins suivez les lois de la philanthropie
Quand vous restez plongé dans votre impéritie (4).

Gardez-vous sur-tout d'écrire sur des sujets qui vous sont parfaitement inconnus. Burton et Salomon prétendent qu'en pareil cas l'art de parler vaut moins que l'art de se taire.

---

(1) *Lapideo sunt corde multi quos miseret neminis.* ENNIUS.

(2) *Sævis inter se convenit ursis.*
JUVÉNAL.

(3) *Qui nondum didicêre quid sit scire, nullius rei sibi non arrogant scientiam.* QUINTIL.

(4) *Esto bonus saltem si non potes esse peritus.* PALINGÈNE.

Pour bien cacher votre ignorance
Le seul moyen c'est le silence (1).

Vous paraissez peu disposé à mettre en pratique ces excellens préceptes, qui n'ont rien de nouveau pour vous; permettez-donc que j'y ajoute une leçon de calcul, qui pourra exciter votre attention par l'attrait de la nouveauté, et contribuer par ce moyen à vous rendre plus sage.

Vous savez que Molière, Quinaut et le Tasse ont été injustement critiqués par Boileau, et l'on peut mettre en principe que vous n'êtes ni plus juste ni plus infaillible que l'auteur du Lutrin. Cela posé on peut faire cette question : si sur une centaine de personnes jugées par Boileau, on peut en citer trois qui ont été injustement condamnées, combien d'erreurs avez-vous pu commettre en proportion, vous qui avez eu l'audace de juger douze mille hommes? Pour réponse à cette question la règle de trois nous apprend que vous avez fait trois cent soixante injustices; mais comme je vous suppose quinze fois plus juste et plus instruit que l'auteur du Lutrin, je veux, par un excès d'indulgence, réduire vos trois cent soixante mal jugés à la quinzième partie de leur nombre, c'est-à-dire à vingt-quatre; je veux même comprendre dans ce petit nombre les héritiers, parens ou amis qui seraient disposés à venger ceux que

---

(1) *Stultitiam dissimulare non potes nisi taciturnitate.* Democrit. Junior.

Stultus, si tacuerit, sapiens reputabitur. Prov. xxii.

vous avez maltraités. Supposons maintenant que ces vingt-quatre mécontens veuillent prendre leur revanche et qu'ils vous attaquent à leur tour, les uns avec des armes tranchantes ou contondantes, les autres avec une plume légère mais trempée comme la vôtre dans le fiel et l'absinthe. Supposons de plus et toujours en votre faveur que, pour résister aux uns, vous ayez la botte secrète, et que pour battre les autres vous soyez armé de bonnes équivoques, de mordantes ironies et de suffisantes précautions oratoires. Par votre adresse vous avez pour chaque combat singulier deux chances de succès, tandis que vos adversaires n'en ont qu'une contre vous; en d'autres termes, chaque duel offre d'avance en votre faveur deux à parier contre un. Vous concluez joyeusement de là que vous pourrez aisément terrasser tous vos adversaires les uns après les autres; mais, hélas! vous vous flattez d'un vain espoir; les jeux de hasard sont perfides. Sachez d'abord qu'il s'agit ici de la vie et de l'honneur; ce sont là des enjeux qu'on ne peut perdre qu'une fois. La perte d'une seule partie est donc pour vous irréparable et sans espoir de revanche : or, il n'est pas facile de gagner les vingt-quatre parties de suite, puisqu'il y a seize mille huit cent trente-trois à parier contre un que vous en perdrez au moins une . . . .

La preuve mathématique de cette vérité consiste en ce que les vingt-quatre parties présentent un total de chances bonnes ou mauvaises qui se montent à des millions et même à des milliards;

Savoir, total général......... 282,429,536,481

Le nombre des bonnes chances n'est que de seize millions sept cent soixante dix-sept mille deux cent seize.................... 16,777,216

Et si ce dernier nombre est retranché du précédent, il restera pour les mauvaises chances.... 282,412,759,265

En divisant celles-ci par les chances favorables on trouvera au quotient..................... 16,833 $\frac{11}{100}$

Or, on sait d'ailleurs que le dividende est au diviseur comme le quotient est à l'unité : donc le nombre des mauvaises chances est à celui des bonnes comme 16,833 $\frac{11}{100}$ est à 1, c'est-à-dire qu'il y a à parier seize mille huit cent trente-trois francs onze centimes contre un franc que vous perdrez au moins une partie, ce qui, comme nous l'avons dit, équivaut à une ruine totale et irréparable.

Jugez maintenant avec quelle imprudence vous avez entrepris votre commerce de librairie. Quel est le négociant raisonnable qui voudrait s'associer avec vous et fournir des fonds pour une affaire où la ruine complète se présente sous l'aspect effrayant de seize mille huit cent trente-trois probabilités contre une? Observez que j'ai été bien indulgent en vous accordant quinze fois autant de mérite qu'à Boileau, et en vous supposant deux chances de bonheur contre une.

Si j'eusse considéré vos vingt-quatre querelles

comme autant de jeux de croix ou pile, la difficulté de gagner les vingt-quatre parties aurait été mille fois plus grande, parce que dans ce dernier cas il y aurait eu, non seize mille, mais seize millions sept cent soixante-dix-sept mille deux cent quinze à parier contre un pour votre perte totale!!!

Vous me demanderez peut-être comment je peux déterminer avec précision ce nombre de seize millions sept cent soixante-dix-sept mille, etc., etc. : je réponds qu'on le trouve infailliblement par la multiplication, en portant le nombre deux à sa vingt-quatrième puissance.... Ici vous m'interrompez encore pour me demander ce que c'est que la vingt-quatrième puissance d'un nombre, et pourquoi cette puissance moins un exprime le nombre des chances malheureuses dans le dernier cas que nous avons supposé de vingt-quatre parties à pair ou non. A cela je réponds : Quoi! Monsieur, vous voulez juger de tout et vous ne savez rien! vous voulez comprendre la supputation certaine des coups de hasard sans savoir un peu d'algèbre! étudiez au moins l'arithmétique et tâchez ensuite de comprendre le calcul des probabilités dans les ouvrages publiés sur ces matières par Fermat, Pascal, Condorcet, De Parcieux, Hallei, le marquis de Laplace, King, Simpson. Attachez-vous surtout à l'ouvrage de Bernouilli (*Ars conjectandi*), à celui de Huyghens (*de Ratiociniis in ludo aleæ*). Voyez aussi le traité que Moivre a intitulé en latin : *de Mensurâ sortis,* et en anglais : *a Treatise upon chances*. Cette étude vous donnera un peu de

modestie en vous apprenant qu'il vous reste encore quelque chose à lire; elle corrigera les faux calculs de l'égoïsme. Vous renoncerez alors à cette faconde mordante et facile, qui est appelée par saint Jérôme *canina facundia*, et vous n'oserez plus vous annoncer publiquement comme un grand biographe et comme juge infaillible de vos contemporains.

QUATRIÈME PARTIE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nota. JE n'ai jamais eu la bassesse de mendier des éloges, et tous ceux que j'ai reçus m'ont été donnés bien spontanément. J'en dois une partie à l'indulgence de mes correspondans, et je n'ai pas la prétention d'avoir mérité tant de louanges pour n'avoir fait que mon devoir : je citerai donc ces éloges comme un simple fait, et seulement pour prouver à mes détracteurs que tout le monde n'est pas disposé comme eux à me calomnier. En rapportant les témoignages d'estime que j'ai reçus et dont j'ai la preuve dans mon portefeuille, je ne pourrai guère me défendre d'un certain mouvement d'orgueil, et je serai obligé, pour m'excuser, de dire avec S. Paul : *J'ai été imprudent en me vantant; mais c'est vous qui m'y avez contraint, car c'était à vous à me défendre, etc.* (1)

Extrait du Moniteur.

. . . .

. . . . LES Diagrammes chimiques de M. Decremps sont le résultat des combinaisons les plus ingénieuses.

---

(1) *Factus sum insipiens vos me coegistis : ego enim a vobis debui commendari.* D. PAUL. 2, 12 *ad Corinthios.*

La science s'y trouve mise à la portée des plus ignorans, il ne faut que des yeux pour apprendre...... Le lecteur marche au milieu des prestiges de la transmutation des corps vers la connaissance positive des choses ; et l'auteur ingénieux qui avait amusé le printemps de sa vie à dévoiler les secrets de la physique amusante dans un ouvrage tant de fois réimprimé, spectateur attentif des progrès que, depuis cinquante ans, les sciences physiques naturelles ont faits dans leurs diverses branches, a consigné dans ses Diagrammes chimiques le résultat de ses longues observations, de son esprit méthodique et lumineux et d'un savoir sans faste.

Moniteur, 26 novembre 1822.

Extrait du Journal de Paris.

.... Diagrammes chimiques, etc.

....

.... outre ces sortes de leçons figurées, on trouve dans le livre de M. Decremps beaucoup de chapitres essentiels à l'intelligence des théories chimiques, notamment une nomenclature en six langues...........et enfin une liste française et espagnole de tous les arts qui reçoivent des secours de la chimie.

Le grand mérite de cet ouvrage est de donner promptement au lecteur le moins familiarisé avec les sciences physiques une idée nette des propriétés de chaque substance, du moyen de les éprouver, etc.

M. Decremps, déjà connu par de bons ouvrages, est un philanthrope prodigieusement instruit, qui a horreur du charlatanisme, et qui se plaît à nous faciliter, par les procédés les plus simples, l'accès des profondes con-

naissances qui lui ont coûté le plus de soins et de méditations. Son livre me semble devoir être pour la chimie ce qu'est une mappe-monde à grande échelle pour la description générale du globe terrestre.

Journal de Paris, 18 *février* 1823.

Extrait des lettres de deux Curés de campagne à M. Dec.

...... Je sais, Monsieur, que si vous aviez l'anneau de Gigès, vous n'en feriez usage que pour le bien de l'humanité.......

Signé PEREZ, *curé en Lorraine.*

.... Votre sagesse surpasse ce que votre renommée m'avait appris. (*Major est sapientia tua quàm rumor quem audivi.*)

Signé DELBOS, *curé de St.-Étienne de Beduer en Querci.*

Quatrain composé par un homme de lettres qui me connaît depuis un demi-siècle.

à M. Decr.

Il a su démasquer dans ses heureux écrits
Du grand art de jongler les trop nombreux apôtres;
Il eut des envieux, mais encor plus d'amis,
Et mérita d'avoir et les uns et les autres.

Par M. SAL.

*Extrait de diverses lettres de M. le comte Alvize Z***, à M. Decremps.*

.... Je suis heureux d'avoir adopté vos sages conseils. Vous avez redoublé mes obligations en portant votre généreuse conduite jusqu'au point de vous sacrifier pour moi........ Je vous devais l'honneur et

la vie ; maintenant je vous dois ma fortune. Vous avez, mon très-digne ami, exécuté pour moi les douze travaux d'Hercule, et vous avez réussi quatre fois mieux que je n'osais l'espérer......... La fortune est inconstante ; c'est dans ce moment décisif pour mon existence que j'ai besoin de tout le zèle d'un ami aussi sincère et aussi actif que M. Dec. Ma fortune et ma vie sont entre vos mains ; ma confiance est illimitée, et je vous confie ma sûreté personnelle.........................
.... *Though your friendship wants no spur, yet j cannot help, my worthy friend, etc.*

Quoique votre amitié n'ait pas besoin d'aiguillon, je ne peux m'empêcher, mon digne ami, de recommander de plus en plus mon affaire à votre zèle le plus ardent........ Il n'y a pas de fin aux embarras que je vous donne ; mais je sais que vous ne vous lassez jamais de faire du bien. Je vous enverrai bientôt un Mémoire que vous remettrez au prince Mett*** en lui rappelant les politesses dont il m'a comblé à Berlin quand il était ambassadeur.......... Quant à mes seigneuries du Tirol, j'aimerais mieux les vendre, s'il était possible, à Sa Majesté le roi de Bavière, que j'ai l'honneur de connaître, et pour qui j'ai le plus grand respect....... Je ne vois que vous pour me rendre des services essentiels : n'oubliez pas que vous avez carte blanche........ Je dois vous exprimer de la manière la plus solennelle mon entière approbation pour la manière probe et habile avec laquelle vous avez dirigé mes affaires les plus importantes. Vous avez été deux fois mon sauveur, et j'espère que vous le serez encore une troisième.......... Vous êtes un homme étonnant ; vous réussissez en tout. J'ai reçu les dix mille louis que

vous m'avez envoyés chez M. Sieveking de Hambourg, vous m'enverrez les autres sommes chez Bettmann à Francfort, Coutts à Londres, Broomsberg à Amsterdam, Pergaux à Paris............Jamais votre bon sens et votre probité n'ont paru à mes yeux dans un jour si brillant que dans votre dernier voyage. Vous vous êtes trouvé dans une pénible situation, et vous avez su triompher de tout. Vous avez aussi su résister à l'appât d'un grand profit que vous auriez eu en vendant mes biens à la hâte, et vous m'avez de cette manière conservé plusieurs milliers de louis. Vous ne pouvez donc pas douter, mon digne ami, de ma reconnaissance, à moins que vous ne pensiez que je ne sais pas juger et récompenser les honnêtes gens. Continuez donc de gouverner pour moi avec la même autorité, parce que ma confiance en vous est aussi étendue qu'elle puisse l'être entre deux grands amis.

Extrait d'un contrat notarié, fait à Londres et déposé chez Maboni, notaire à Vérone. (J'en ai une copie authentique.)

.... Approuvant et ratifiant toutes les ventes faites jusqu'aujourd'hui par le susdit Henri Decremps, tant à Venise qu'à Vérone, et parfaitement satisfait de son administration depuis dix-huit ans, le susdit comte Alvise Z*** ratifie aussi par anticipation les ventes que le même fondé de pouvoirs pourra faire à l'avenir, et lui confie en général la faculté de signer toutes sortes d'actes que le propriétaire pourrait faire lui-même, le tout accordé avec une entière confiance, bien méritée par la conduite constamment délicate et irréprochable du susdit sieur Henri Decremps.

*Extrait de diverses lettres écrites à M. Dec., par madame la comtesse Alba Z** Albrizzi, propriétaire des seigneuries Zénobiennes en Tirol, haute et puissante dame de Kœnisberg, Lavis, Termen, Saint-Michel, Cimbra, Salurne, Egna (Neumarkt), etc., etc.*

.... Je vous prie de penser quelquefois à l'Italie, et particulièrement à Venise, où vous avez un nombre d'amis qui vous estiment.......... Je suis bien satisfaite de savoir que mon ami Decr. est l'ami de mon frère.......... Vous êtes à l'abri de la calomnie : Vérone et Venise sont témoins de votre probité.......... Vous êtes notre ange tutélaire ; ou vous nous procurez quelque bien, ou vous nous délivrez d'un malheur........ Je connais votre délicatesse, et je sais que vous êtes économe de l'argent d'autrui. Vous êtes armé de patience et vous serez un nouveau saint dans le martyrologe........ Vos lettres sont un élixir pour mon cœur : j'y remarque cette délicate amitié dont j'ai reçu tant de preuves....... Votre vie est bien précieuse pour vos amis et particulièrement pour les malheureux dont je fais nombre.......... Je vous ai toujours regardé comme mon meilleur ami, et je vois en vous toutes les qualités qui honorent l'espèce humaine. J'espère de vous revoir à Venise, où j'aurai le plaisir de vous dire combien je vous dois pour un million de choses........ Ce serait un malheur de ne plus vous voir, et, parmi les hommes qui passent pour instruits, je ne rencontrerai que difficilement un homme qui vous surpasse en fait d'instruction,

et qui vous soit égal en fait de délicatesse..........
J'espère que vous n'avez pas fait serment de ne plus retourner à Venise : si vous aviez formé cet odieux projet, j'emploierais toute mon éloquence pour vous y faire renoncer. Vous auriez grand tort de ne pas aimer Venise, où vous êtes tant estimé. Vous trouverez partout les mêmes suffrages; mais ici on vous chérit, etc.

.... Acceptez nos remercîmens pour tant de peines de toute espèce que vous prenez pour votre malheureux ami et pour moi. Sans vous nous serions perdus, et nous ressemblerions à des aveugles qui veulent marcher sans bâton. Je ne désire de prolonger ma vie que pour m'acquitter de mes obligations et pour vous bénir chaque jour........... Parmi vos qualités peu ordinaires, la patience ne tient pas la dernière place; voilà deux mois que vous renoncez aux douceurs de la vie pour nous rendre service, et nous allons bientôt recueillir le fruit de vos travaux et de votre amitié.......... Je suis bien aise que l'incomparable ami M. Dec. veuille avoir la bonté de passer quelque temps avec mon frère, et, par sa douce et intéressante amitié, le dédommager de l'injustice des hommes......... C'est en vous seul, Monsieur, que repose ma confiance. Le ciel récompensera vos bonnes intentions.......... Ne doutez jamais de mon estime et de mon amitié : la base en est inébranlable, parce qu'elle consiste dans la connaissance que j'ai de vos vertus et de votre affection...........
...... Faites tout ce qui vous paraîtra juste, et ne craignez pas les mauvaises langues. Votre réputation est trop solidement établie pour être exposée aux vains discours des oisifs........... Votre lettre est couleur

de rose pour mon amour-propre; vous pouvez donc nous sauver du nouveau fléau qui nous menace et dont vous voyez les terribles conséquences. Vous fûtes notre sauveur en toute occasion, vous le serez encore; prenez courage pour moi qui ai besoin d'un ami tel que vous........... J'espère que vos raisons seront bien accueillies; votre éloquence, animée par votre amitié, me donne lieu de tout espérer; courage donc, le triomphe sera pour vous, et vous serez notre libérateur......... Votre manière de conduire les affaires accroît mon espérance : que le ciel vous soit reconnaissant. Votre amitié pour nous a été bien clairvoyante en imaginant l'unique moyen de succès : l'affaire est digne de vous, parce qu'elle est difficile......... J'ai besoin d'espérance pour prolonger mes misérables jours; ménagez les vôtres, plus précieux que les miens, et croyez-moi la plus infortunée, mais attachée à vous pour la vie....... Votre lettre est remplie de sentimens d'une amitié si rare que, dans mes malheurs extraordinaires, je dois me trouver heureuse d'avoir un ami tel que vous. Vous faites saigner mon cœur par vos réflexions consolantes. Je vois que vous ne passez pas un seul jour sans faire quelque bien à vos semblables........... Vous êtes notre soutien en toute occasion; avec vous nous ne craignons plus les revers de fortune; en vous nous avons un trésor : si nous sortons de l'embarras, c'est vous qui en aurez tout le mérite, et notre reconnaissance sera sans bornes............ Puisque votre humanité se fait un plaisir de ranimer mes forces par des lueurs d'espérance, je veux m'armer de courage en me rappelant vos sages réflexions......... J'ai en vous un ami incomparable. Conservez-vous pour les

malheureux et pour me consoler.......... La foudre vient de nous terrasser. Je reçois la nouvelle de la fatale sentence : le décret est signé et je ne peux me faire aucune illusion sur le fait. De grâce, mettez tout en œuvre pour que la monstrueuse disgrâce ne nous engloutisse pas dans son abîme. Considérez, mon plus digne ami, si je dois être inconsolable de voir mon frère et moi-même dans un état si humiliant. PLEUREZ AVEC MOI......... Vos lettres, toujours pleines d'affection, portent une douce consolation dans mon âme : vous faites renaître notre espoir ; vous êtes notre ancre de salut et d'une trempe à braver les grandes tempêtes. Au moment d'échouer, votre adresse nous sauvera du naufrage : avec un tel pilote on peut tout espérer ; mais il faut aussi penser à la providence........ C'est encore à vous que je m'adresse ; consolez-moi si vous le pouvez ; le ciel seul saura vous récompenser pour tant de bonnes actions : ce sont les vœux de votre affectionnée amie.......... C'est par votre médiation que le fatal décret a été retiré. Que ne puis-je vous exprimer toute ma reconnaissance pour cette importante affaire que vous avez su terminer si heureusement et si honorablement ! J'espère de vous voir bientôt pour vous faire mes plus vifs remercîmens. Ma famille désire aussi de jouir de votre aimable compagnie toujours intéressante et instructive. Notre savant abbé Morelli et M. Bragadini vous assurent de leurs sentimens, ainsi que mes bons cousins comtes Martinengo et Molini... .... Qui pourrait s'acquitter dignement envers un ami d'un si grand mérite ? C'est vous qui avez su trouver remède à tous nos maux ; soyez bien assuré que personne au monde ne peut affaiblir l'estime que j'ai

pour vous, et qui s'est toujours accrue par toutes les qualités que vous avez montrées dans les occasions les plus tristes et les plus difficiles..........................
....

Extrait d'une lettre de son excellence monsieur le comte Enzemberg, premier président d'un tribunal suprême en Autriche, à M. Decremps.

Pourquoi faut-il qu'un rhume affreux me retienne chez moi? je sortirais tout-à-l'heure pour aller voir mon ami. Si les mêmes raisons ne vous retiennent pas chez vous, venez nous voir au plus tôt. Nous nous rappellerons ces délicieuses conversations que nous eûmes à Venise...... Et mes expériences sur le sulfure de fer et vos explications si claires à l'aide des figures ou diagrammes chimiques, et la curiosité du général R., quand il vous demanda si vous aviez lu les ouvrages de M. Decremps...... Et son agréable surprise quand il apprit de votre bouche que vous n'étiez pas encore mort...... Vous voyez bien que je ne vous ai pas oublié!......

Clagenfurt....... 1815.

FIN.

